# LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 25 n°36 Edmonton, le vendredi 6 septembre 1991 16 pages 60¢


➤ Réactions

**«Nous ne voulons pas servir de monnaie d'échange...»**

-France Levasseur-Ouimet

...à lire en page 3

• *Entente Canada-communauté*

## Les francophones demandent des garanties constitutionnelles

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Selon Madame France Levasseur-Ouimet, présidente de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), le plan de développement de la communauté franco-albertaine passe d'abord par des garanties constitutionnelles. «C'est la clé de notre survie et de l'épanouissement de notre communauté», a-t-elle déclaré à sa sortie d'une rencontre de plus de deux heures avec le Secrétaire d'État, M. Robert de Cotret, en compagnie de la présidente de Francophonie Jeunesse de l'Alberta (FJA), de fonctionnaires d'Ottawa et d'Edmonton.

Ces garanties constitutionnelles comprennent entre autres, la Loi sur les langues officielles, la légitimité du fait français en Alberta, la protection de l'Article 23 et la mise en oeuvre de la gestion scolaire.

Reconnaissant que l'on travaillait sur le dossier depuis de nombreuse années, M. de Cotret a toutefois demandé aux représentants de la communauté francophone de l'Alberta de lui accorder un délai de deux mois pour régler la question. Dans la conjoncture actuelle, le Secrétaire d'État semble confiant de pouvoir en venir à une entente avec la province et la communauté dans ce qu'il a appelé «un délai raisonnable».

On se souviendra que M. Lucien Bouchard, alors titulaire du même ministère, avait demandé un délai semblable quand une délégation franco-albertaine était allée le rencontrer à Ottawa. Pourtant, les francophones de la province attendent encore la signature de cette fameuse entente dont on parle depuis 1988.

«Nous avons maintenant le plan de l'association, la position de la province. C'est une question de parler aux deux groupes et d'en arriver à des ententes avec chacun des groupes. Il n'y a aucune raison pour laquelle ce dossier ne pourrait pas être réglé dans le délai souhaité», ajoutait-il. Il a reconnu que le gouvernement fédéral avait l'argent pour faire ce genre d'entente et qu'elles étaient renouvelables. «Il est évident que les termes et les options sont renégociables» a-t-il ajouté.

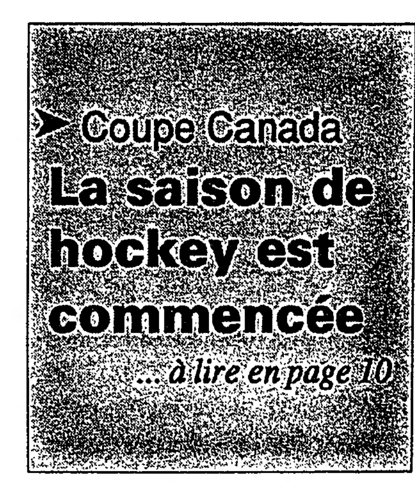
Interrogé par Le Franco à savoir si le gouvernement provincial avait la volonté ferme d'en venir à une entente avec le fédéral, M. de Cotret a répondu sans hésitation:»Oui.» Et sur quoi se base-t-il pour faire une telle affirmation? «Sur la dernière rencontre que j'ai eue avec M. Dinning», ajoutait M. de Cotret. «Ils sont très formels là-dessus, ils veulent en arriver à une entente, et puis, c'est une question d'en fixer les modalités et d'en arriver au genre de réunion que nous avons eu ce matin». Questionné sur la sincérité su gouvernement provincial, M. de Cotret a dit:»J'ai parlé à M. Dinning et je prends pour acquis que M. Dinning parle au nom du gouvernement de l'Alberta».

M. de Cotret a quitté les journalistes et reprenait l'avion en début d'après-midi pour se rendre dans son comté de Maskinongé au Québec où une violente tornade a dévasté la petite ville du même nom, causant des dommages considérables.



(Photo Pierre Brault)

**Le Secrétaire d'État Robert de Cotret a rencontré les membres de la presse francophone à sa sortie de la rencontre avec les représentants de la communauté francophone de l'Alberta.**




• *Agressions sexuelles*

## Un dossier qui a fait souffrir l'Église

APF - Le nouveau président de la Conférence des évêques catholiques du Canada le reconnait d'emblée: le dossier des agressions sexuelles a fait terriblement souffrir l'Eglise catholique.

«C'est une souffrance qui est liée à la honte» explique Mgr Marcel Gervais d'Ottawa. «On a honte d'être associé avec les prêtres qui ont agi ainsi. Mais ils sont les nôtres, il ne faut pas les assassiner».

Comprendre la profondeur de la souffrance de la victime, qu'elle soit un garçon ou une fille a «tout à fait bouleversé» les évêques ajoute Mgr Gervais en entrevue avec l'APF. Mais aussi, dit-il, la profondeur «de la maladie de l'agresseur».

«Je dois avouer que pour moi et pour la majorité des évêques, tous ces événements ont été l'occasion d'une éducation véritable», avoue le président.

Croit-il que d'autres surprises sont à venir? «J'espère que non!» s'exclame dans un grand éclat de rire l'évêque d'Ottawa. Prudent, il ajoute, «si on connait un peu l'histoire de l'Eglise, il n'y a rien qui va nous surprendre vraiment».

A-t-il l'impression que l'Eglise a perdu du terrain auprès de l'opinion publique? «Oui ça fait du dommage à l'Eglise».

Aux yeux de Mgr Gervais, les prêtres sont plus coupables que les médecins ou les policiers qui sont accusés du même crime. «On se présente devant le monde comme étant des exemples à suivre. C'est à nous de donner le bon exemple d'une vie humaine et chrétienne».

Voilà pourquoi il estime qu'il faut absolument trouver les moyens d'empêcher ces actes de se reproduire. «C'est presqu'au désespoir!...Il faut arriver à une tolérance zéro».

Après avoir absorbé le choc des révélations, l'Eglise a décidé de prendre le taureau par les cornes en mettant sur pied un comité sur les agressions sexuelles chargé de s'attaquer directement au problème et de proposer des solutions. «Je crois que ça sera utile pour d'autres pays, et même pour Rome de savoir ce qu'on fait».

Agé de 59 ans, l'archevêque d'Ottawa est le nouveau «patron» des évêques canadiens. Il succède à l'évêque de Valleyfield Mgr Robert Lebel Elu pour un mandat de deux en vertu du principe de l'alternance entre un francophone et un anglophone, on se serait attendu à ce qu'un anglophone prenne la tête de la Conférence des évêques. «Mais je le suis!» lance en riant Mgr Marcel Gervais dans un excellent français.

Né au Manitoba de parents francophones, Mgr Gervais a fait toutes ses études en anglais.

S'il parle encore le français, c'est que ses parents ont quitté l'Ontario pour le Québec. Ordonné à London, il passera cependant les vacances avec sa famille au Québec, ce qui lui permet de garder un contact continu avec cette province, où il a encore de la famille.

• *Il faut briser «le mur du silence»*

# Les évêques condamnent toute agression sexuelle contre les enfants

APF - «Toute agression sexuelle contre des enfants, spécialement celle qui serait commise par un prêtre, est intolérable et inacceptable. Nous devons tendre ensemble vers la tolérance zéro dans ce domaine».

Deux ans après sa mise sur pied en 1989 par les évêques canadiens à la suite des révélations concernant les prêtres-abuseurs à Terre-Neuve, le comité «ad hoc» sur les agressions sexuelles dit qu'il faut avant tout «dépasser la honte stérile et briser le mur du silence» qui entourait les cas d'agressions.

Le président du comité, Mgr Roger Ebacher de Gatineau-Hull a profité de l'assemblée plénière annuelle de la Conférence des évêques catholiques du Canada qui se tenait à Ottawa du 22 au 27 août dernier pour présenter les grandes orientations qui seront contenues dans le rapport final prévu pour 1992.

Selon le comité, l'agression sexuelle commise par un prêtre est un abus de pouvoir, une rupture profonde d'un lien de confiance. Ce n'est rien d'autre, dit le comité, que la réduction de l'enfant à un objet de plaisir au service du plaisir de l'agresseur. «Toute agression sexuelle est intolérable. Mais par un prêtre c'est plus grave je pense» estime Mgr Ebacher lors d'une rencontre avec la presse. Mais il ajoute que le prêtre est avant tout un être humain «avec ses forces et ses limites».


Mgr Roger Ébacher

Un autre membre du comité, Mgr Adam Exner de Vancouver, s'interroge carrément sur les valeurs morales des Canadiens et des prêtres qui sont devenus des abuseurs. «Ceux qui ont des valeurs morales n'abusent pas des gens» affirme l'évêque.

Tant Mgr Ebacher que Mgr Exners s'entendent pour dire qu'il est impossible de prédire à l'avance comment se comporteront les séminaristes une fois qu'ils accéderont à la prêtrise. Déjà, affirme Mgr Exner, les séminaristes «sont dans le monde les gens les plus testés». Même avec une batterie de tests psychologiques, ajoute-t-il, il est impossible de prévoir le comportement d'un individu dans 10, 20 ou 30 ans.

Mgr Exner est le premier à reconnaître que personne, pas même lui, ne réalisait l'ampleur du problème avant qu'il ne fasse les manchettes. Un problème, dit-il, qui concerne toute la société et pas seulement les prêtres. Il cite à cet effet une étude gouvernementale qui révèle que le tiers des hommes et la moitié des femmes au pays auraient été sexuellement abusés dans leur enfance! Une raison de plus pour que tous les diocèses au pays se penchent sur le problème selon l'évêque de Vancouver.

Enfin quoiqu'on en dise, il n'existe selon Mgr Exner aucun lien entre le célibat et les abus sexuels commis par des prêtres. En fait les causes seraient nombreuses et variées, tout à la fois psychologiques, culturelles, sociales, et éducatives. Il y a aussi l'isolement des prêtres de la société, l'absence d'un réseau d'amis dans la communauté, et l'existence d'un lien entre le fait d'avoir déjà été abusé dans son enfance, et devenir un abuseur.

Le rapport final du comité qui sera déposé en 1992 donnera priorité aux enfants abusés. Dans son rapport, le comité proposera une totale collaboration avec les instances judiciaires, aura un souci de justice et de charité pastorale envers toutes les victimes, développera des recommandations pour prévenir de futures agressions sexuelles chez les prêtres, et recommandera des programmes de guérisons pour les victimes et les abuseurs.

• *CECC*

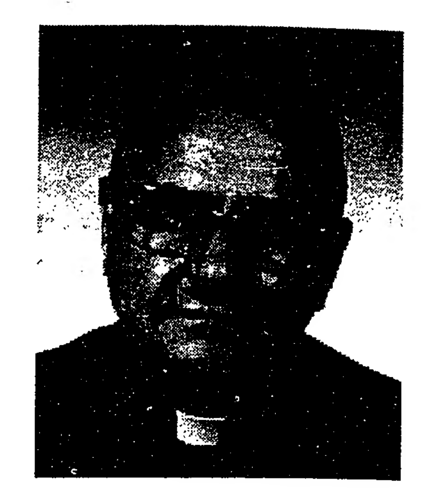
# L'église veut dialoguer avec les chefs autochtones

APF - Les évêques catholiques canadiens veulent entamer un dialogue avec les chefs autochtones.

L'Eglise canadienne n'est pas indifférente aux débats entourant les revendications territoriales, et le droit à l'autodétermination des autochtones, d'où son intérêt pour un rapprochement avec les chefs indiens.

Les quelque 100 évêques réunis à Ottawa dans le cadre de l'assemblée plénière annuelle de la Conférence des évêques catholiques du Canada ont d'ailleurs été invités par un conférencier autochtone de la Saskatchewan à utiliser leur influence dans la société canadienne en faveur des droits des premières nations. Selon le directeur de l'éducation à la Fédération des nations autochtones de la Saskatchewan, Del Anaquod, l'Eglise devrait reprendre l'initiative et s'impliquer dans le débat.

L'évêque de Labrador City-Shefferville Mgr Henri Goudreault, est aussi d'avis que l'Eglise ne peut être indifférente et qu'elle doit établir des relations plus formelles avec les chefs. Mais, avertit le prélat, elle ne doit pas être utilisée comme un outil politique par les autochtones. «Il ne faudrait pas que ce soit une opération de récupération». Voilà pourquoi ajoute-il, l'Eglise devra s'assurer de dialoguer avec des autochtones dont l'autorité est reconnue par l'ensemble de la communauté.


Mgr Henri Goudreault, O.M.I.

Selon Mgr Goudreault, les autochtones «sont profondément spirituels» et il est normal que l'Eglise soit en relation avec les chefs de ces communautés. Il propose d'ailleurs d'établir des relations oecuméniques avec les autochtones.

• *Selon les évêques*

## Le débat constitutionnel devrait se faire en respectant les valeurs morales

APF - La question constitutionnelle n'échappe pas aux évêques catholiques canadiens, et tout indique qu'ils feront entendre leur voix cet automne lorsque le gouvernement fédéral déposera ses propositions constitutionnelles.

La centaine d'évêques qui ont participé à l'Assemblée plénière de la Conférence des évêques catholiques du Canada qui avait lieu à Ottawa du 22 au 27 août ont échangé par petits groupes et à huis clos sur l'avenir du Canada et le rôle qu'ils pourraient jouer dans le débat national.

«Un premier malaise qui est ressorti dans notre groupe, c'est qu'il est vraiment surprenant que dans un pays démocratique, deux personnes arrivent à bloquer un projet de société» raconte l'évêque de Moncton Mgr Donat Chiasson. Celui-ci fait évidemment référence à l'échec de l'entente du lac Meech provoqué par le député autochtone Elijah Harper du Manitoba, et le premier ministre de Terre-Neuve Clyde Weels.

L'autre malaise qui a été souligné, poursuit l'évêque de Moncton, c'est que la constitution est devenue «une nouvelle idole» pour les Canadiens. «Il semble que la constitution est maintenant le nouveau Dieu devant qui tous doivent s'agenouiller, même les législateurs». «Aujourd'hui ce ne sont plus les législateurs qui font les lois mais les juges qui les acceptent ou les rejettent à partir de cette fameuse Charte des droits», déplore Mgr Chiasson, qui constate que les droits individuels ont maintenant plus d'importance que les droits collectifs.

Autre constatation de certains évêques: le pays n'en serait pas là si on avait respecté le projet constitutionnel de 1867, qui certes créait un nouveau gouvernement, mais qui accordait aussi aux provinces des droits égaux. «On a rongé continuellement sur les droits des provinces pour faire un Canada fort».

Selon Mgr Chiasson, les évêques estiment qu'on ne peut pas établir une position constitutionnelle au Canada en négligeant l'existence des peuples fondateurs. «Si on fait des déclarations par rapport à l'avenir du Canada, il faut tenir compte de leur existence, de leurs droits». Même si l'Eglise a une préférence pour «un seul grand ensemble plutôt que des peuples séparés» explique Mgr Chiasson, elle devrait aussi

...suite en page 6

• *Agression sexuelle*

# Le passé sexuel d'une plaignante peut servir de preuve

APF - Le comportement sexuel d'une plaignante dans un cas d'agression sexuelle devrait pouvoir servir de preuve s'il peut éviter la condamnation d'un innocent.

Dans un jugement partagé, la Cour suprême du Canada estime que l'article 276 du Code criminel qui interdit absolument à un accusé de présenter une preuve concernant le comportement sexuel d'une plaignante avec d'autres partenaires dans une cause d'agression sexuelle, «peut entraîner l'exclusion d'une preuve susceptible d'être fort pertinente pour la défense».

«Pour atteindre son but, c'est-à-dire abolir l'usage sexiste et dépassé d'utiliser des preuves concernant le comportement sexuel, écrivent sept des neufs juges, cet article va au-delà de ce qui est nécessaire et rend inadmissibles des éléments de preuve qui peuvent être essentiels à la présentation d'une défense légitime et, partant, à la tenue d'un procès équitable».

Pour ce qui est de l'article 277 qui interdit de présenter une preuve sur la réputation sexuelle pour attaquer ou défendre la crédibilité d'un plaignant, la Cour suprême estime qu'il ne viole pas le droit à un procès équitable. Et les juges sont très clairs sur ce point en soutenant qu'»il n'existe aucun lien logique ou pratique entre la réputation sexuelle d'une femme et sa crédibilité en tant que témoin».

A ceux qui s'inquiéteraient d'un retour en arrière suite à l'annulation de l'article 276, la Cour suprême répond que les anciennes règles de common law qui prévalaient pour juger le comportement sexuel (référence au concept de «moeurs faciles») sont dépassées. «La réalité en 1991 est que la preuve concernant le comportement sexuel et la réputation du plaignant ne peut en soi être considérée comme une preuve logique de la crédibilité ou du consentement du plaignant». Il faut cependant fixer une limite à l'article 276 écrivent les juges, de façon à empêcher la tenue d'un procès inéquitable et la condamnation d'une personne innocente.

Les juges L'Heureux-Dubé et Gonthier ont une opinion dissidente sur le sujet. Selon eux, l'agression sexuelle est différente d'un autre crime, et les mythes et les stéréotypes entourant le viol qui sont encore bien présents dans la société réduisent le nombre de plaintes et influencent la police dans ses décisions de donner suite à une plainte.

Pour les deux juges, la preuve fondée sur le comportement sexuel antérieur d'une victime n'est d'aucun intérêt parce qu'elle est fondée «sur des croyances discriminatoires sur les femmes et l'agression sexuelle» à savoir que les plaignantes sont de «moeurs faciles», ou qu'elles mentent au sujet d'une agression sexuelle. Autrement dit, ce n'est pas en cherchant dans le passé sexuel des plaignantes, disent les deux juges, qu'on pourra prouver que la plaignante a voulu fabriquer une accusation de toute pièce.

Toutefois, reconnaissent les juges dissidents, la preuve qu'une plaignante a déjà fait de fausses allégations d'agressions sexuelles est admissible comme preuve, parce qu'elle ne fait aucunement référence à son passé sexuel.

• *Réactions*

# «Nous ne voulons pas servir de monnaie d'échange...»

- France Levasseur-Ouimet

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Étant donné la tiédeur du Québec et du gouvernement de l'Alberta à leur égard, les représentants de la communauté francophone de l'Alberta demandent au ministre des Affaires constitutionnelles, M. Joe Clark et au Premier ministre Brian Mulroney, la garantie que leurs droits ne serviront pas de monnaie d'échange lors de la prochaine ronde de négociations constitutionnelles. Cette demande a été faite au Secrétaire d'État, M. Robert de Cotret, jeudi dernier le 29 août, lors d'une rencontre à Edmonton qui devrait la transmettre à ses collègues. La présidente de l'ACFA a dit au ministre:»Nous ne voulons pas servir de monnaie d'échange pour acheter la paix constitutionnelle au pays.»

Réagissant à la sortie de la rencontre qu'elle venait d'avoir en compagnie de la délégation franco-albertaine avec le Secrétaire d'État canadien, Madame France Levasseur-Ouimet a semblé ennuyée et quelque peu déçue des résultats de la rencontre.

«On nous a demandé d'être patient; et on nous demande d'être patient depuis 1988, depuis juillet 1988. Je dois vous avouer que c'est très difficile d'être encore patient. Évidemment, on nous demande d'attendre deux mois, mais il ne faudrait nous demander d'attendre davantage.» Elle voudrait voir les énergies dépensées sur le dossier de l'entente, employées à d'autres dossiers aussi importants sinon plus, pour le développement de la communauté francophone.

En ce qui concerne la volonté ferme de la province de vouloir régler le dossier, Madame Ouimet semble sceptique. «On n'a pas vu cette volonté-là quand on regarde ce qu'ils ont fait avec le document du comité sur la gestion scolaire. La conclusion qui était unanime a seulement été reçu en Chambre. Alors moi, je ne la voit pas cette volonté-là. J'ai très hâte qu'on la voit d'une façon évidente.» Elle a avoué qu'elle s'est habituée à ne pas se fier aux dires du gouvernement Getty quand il s'agit des droits des francophones. Une déclaration formelle du Premier ministre de l'Alberta en faveur des droits des francophones serait, selon elle, une preuve tangible.

Madame Ouimet a déploré le fait que la Loi 60 faisant de l'Alberta une province unilingue anglaise n'a pas été un élément assez puissant pour partir cette négociation-là. Selon elle, c'est la décision de la Cour suprême du Canada dans la cause Bugnet qui a fait déclencher le tout.

Selon elle, on doit reconnaître la place des francophones en Alberta. «Notre vision du bilinguisme au Canada a toujours été claire, continuait-elle. Il faut qu'il puisse y avoir dans chaque province, une communauté francophone forte. On ne peut parler d'unité nationale en limitant le français au Québec. Les Franco-Albertains sont membre de la famille nationale francophone.»

Elle a tenu à spécifier qu'il faut tout d'abord reconnaître les droits de la communauté francophone de l'Alberta et les garantir avant de conclure une entente financière entre le fédéral et la communauté. «Cette entente ne peut qu'appuyer cette reconnaissance et servir de moyens de développer nos communautés». Et elle a terminé la conférence de presse en disant que «les Franco-Albertains ne seront jamais des spectateurs et ne resteront jamais silencieux dans le débat constitutionnel quand leurs droits seront en question.»

• *La Journée Terry Fox*

# La 11e édition, une affaire de famille

par PIERRE BRAULT

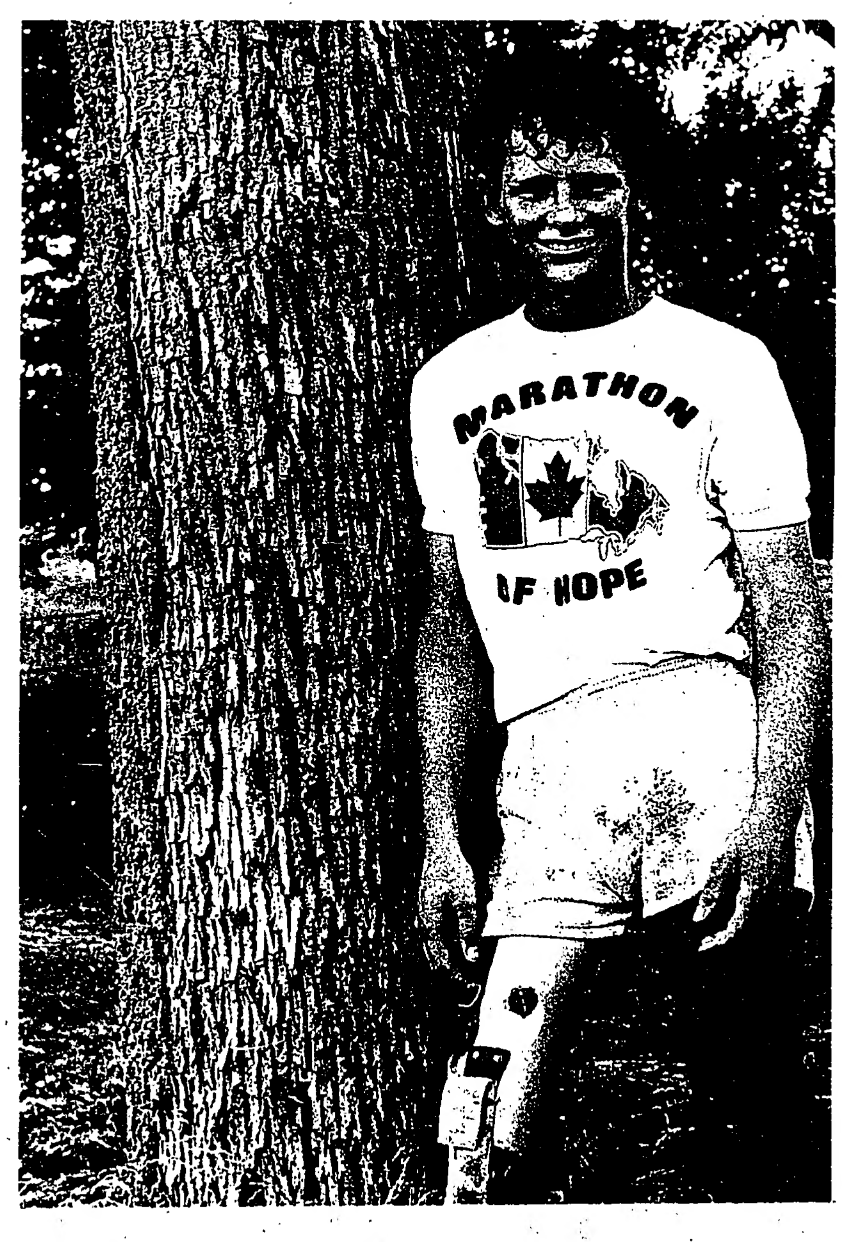
ALBERTA - La 11e édition de La Journée Terry Fox aura lieu le dimanche 15 septembre prochain, dans plus de deux cents endroits en Alberta.

Cette journée commémorative du Marathon de l'espoir a pour but d'amasser des fonds pour la recherche sur le cancer. Elle est parrainée par la Société canadienne du cancer et Condition physique et Sport amateur Canada ainsi que la chaîne d'hôtels Quatre Saisons. Les Présidents d'honneur sont les parents de Terry, Betty L. et Roland M. Fox.

Cette journée s'adresse à toute la famille et chaque membre peut y participer de la manière qui lui convient. Tous les moyens sont bons: marche, course, patinage à roulettes, chaise roulante, bicyclette, etc.

Toute la famille peut bénéficier de la participation aux activités locales. Les organisateurs locaux ont pensé à organiser des sessions de maquillage pour les jeunes, on a fait appel aux amuseurs publics, aux clowns et on offrira aussi des rafraîchissements.

Le rêve de Terry était de pouvoir trouver un remède pour guérir le cancer et avec l'aide de tous les participants et des généreux donateurs, son rêve se réalisera.



Terry Fox

Il y a aussi l'Équipe de Terry qui est composée de personnes qui ont déjà été atteint du cancer mais dont la maladie s'est atténuée. On a demandé à ces personnes de participer à la Journée afin de rappeler au public les effets de cette terrible maladie. Ces membres de l'Équipe de Terry accepte les dons de ceux qui ne peuvent participer à cette journée.

Cette année, ils seront cinq membres en Alberta. Ils participeront à la Journée à Calgary, Edmonton, St-Albert, Sherwood Park, Ponoka et Beaumont. Ils sont âgés de 9 à 20 ans. Ils recevront les dons dans leur région et seront honorés au cours de La Journée Terry Fox.

L'an dernier, il y a eu 44 158 participants en Alberta et dans les Territoires pour un montant de $ 540 167. À l'échelle nationale, il y a eu 2 793 endroits qui ont participé, enrégimentant plus de 500 000 Canadiens qui ont amassé $ 7, 5 millions.

On peut se procurer des feuilles d'enregistrement des dons aux endroits suivants: La Banque de la Nouvelle-Ecosse, K-Mart, Kwik Kopy et au bureau provincial de La Journée Terry Fox, situé suite 307, 8180 Macleod Trail, S.E., à Calgary. Pour de plus amples détails sur l'organisation on doit composer le (403) 252-0644.

• *École Héritage*

# En 1992, première classe de finissants

par PIERRE BRAULT

JEAN-CÔTÉ - À la fin de l'année scolaire 1991-92, l'école Héritage de Jean-Côté produira sa première classe de finissants de 12e année. Ils seront une vingtaine de jeunes francophones à avoir l'honneur d'être les premiers finissants de l'école.

Ce résultat n'est pas sans soulever l'enthousiasme des commissaires du Conseil scolaire de Saint-Isidore # 5054 dont la Présidente est Madame Madeleine Bergeron. «Nous sommes très heureux des résultats obtenus à ce jour et nous avons hâte d'applaudir et de féliciter nos premiers finissants.»

Pour Jacques Moquin, le directeur général du conseil scolaire, «c'est l'aboutissement de quatre ans de travail acharné. Nous n'avons jamais lâché. Les parents y ont cru et ont supporté cette école homogène française; le Conseil scolaire n'a pas cessé de se battre pour donner aux jeunes ce dont ils avaient le plus besoin, une éducation dans leur langue. Et c'est ce qui a fait notre force.»

Depuis l'ouverture de l'école en septembre 1988, le nombre d'étudiants à la fréquenter n'a cessé d'augmenter. Ainsi, cette année, plus de 275 étudiants se rendront dans le petit village de Jean-Côté pour y recevoir une éducation entièrement en français et ce de la maternelle à la 12e année.

On se souvient qu'en 1988, on avait ouvert l'école de la maternelle à la 9e année, avec l'intention d'y ajouter une classe à chaque année, pour en arriver à présenter le programme de français langue première de la maternelle à la 12e année. De nombreux francophones de la région étaient sceptiques quand à la survie de cette école. « On prenait même des gageures», ajoutait M. Moquin.

On se souvient de toute la controverse qui a entouré la mise sur pied de cette école. Toute cette lutte que le CREF, inspiré par M. Yvon Mahé, a livré pour convaincre les parents, les autres commissions scolaires de la région, donne maintenant des résultats insoupçonnés alors. Selon Madame Bergeron, «c'est ce que nous avions planifié et nous en sommes très heureux. Nous pouvons maintenant offrir à nos jeunes et à leurs parents un choix, une alternative.»

Mais le travail n'est pas terminé pour autant. Il reste beaucoup à faire. Les commissaires souhaiteraient avoir un local plus approprié pour y loger les étudiants et le personnel enseignant et de soutien. Afin de répondre à la demande, on a installé, depuis l'ouverture de l'école, 14 classes portatives, rattachées à l'édifice principal.

M. Moquin espère que les quatre dernières classes portatives soient terminées le 1er octobre prochain, au plus tard. Entretemps, les étudiants seront relogés dans le gymnase et dans d'autres locaux à l'intérieur de l'école.

Maintenant que le gouvernement provincial a la preuve que les francophones de la région de la Rivière-La-Paix ont le désir et prennent les moyens pour assurer l'avenir de cette école, il ne reste plus au ministre de l'Éducation, Jim Dinning, à faire diligence et à permettre sans tarder aux parents de gérer cette école.

Reste à savoir quand le gouvernement GETTY aura le volonté politique de reconnaître officiellement la communauté francophone de l'Alberta, d'amender la Loi scolaire et de lui remettre les pleins pouvoirs de gestion scolaire?

*• Une perte pour Calgary*

# Annette Labelle devient coordonnatrice du Centre culturel Maillard

par GHADA CHATILA

CALGARY - Les francophones de Calgary ont dit au revoir à celle qui, il y a à peine quelques mois, a été nommée «bénévole de l'année». Le 26 août 1991, Annette Labelle se dirigeait vers Gravelbourg en Saskatchewan, quittant ainsi la communauté au sein de laquelle elle a été active pendant dix-huit ans.

«Le départ d'Annette représente une grande perte pour la communauté francophone de Calgary parce qu'il ne sera pas facile de la remplacer,» a dit à ce sujet Léo Boileau qui a rencontré Annette pour la première fois en 1985 alors qu'elle était secrétaire du comité de parents de l'école Ste-Anne et que lui en était l'un des directeurs.

«Annette était présente partout mais ne sollicitait jamais la reconnaissance des autres», a-t-il ajouté. «Ce qui m'a frappé chez elle c'est qu'elle faisait passer la communauté francophone avant son intérêt personnel; qu'elle en faisait sa famille et qu'elle poussait ses enfants à y devenir actifs,» a encore dit M. Boileau. A Calgary, où elle a vécu après son départ d'Ottawa, sa ville natale, en 1973, tous les francophones connaissent Annette Labelle. En effet, dès son arrivée, elle est devenue membre des Dames de Ste-Famille et a envoyé ses trois enfants adoptifs à ce qui n'était encore qu'un programme expérimental des écoles d'immersion.



Annette Labelle

Annette s'est engagée davantage au niveau des écoles quand les parents ont obtenu en 1982 le pouvoir de décider eux-mêmes de l'éducation de leurs enfants. À cette époque, ses propres fils, Denis et André, étaient nés.

Dès l'ouverture, en 1984, de l'école Ste-Anne, la première école francophone de Calgary, Annette y a travaillé comme bénévole et, l'année suivante, elle a représenté le sud de la province au sein de la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA) qui venait d'être créée. En 1990, elle était élue vice-présidente de la fédération.

Pendant ce temps, Annette était depuis un an déjà membre du conseil d'administration de l'A.C.F.A. régionale de Calgary dont elle est devenue plus tard la présidente. Elle a profité de son mandat au sein de l'A.C.F.A. pour attirer un plus grand nombre de gens de différents milieux et de différentes origines ethniques ce qui reflète davantage la réalité de la communauté francophone de Calgary.

D'autres organismes francophones dont la pré-maternelle Arc-en-ciel, les scouts et guides de Calgary, le Comité de planification du centre scolaire communautaire de Calgary et la paroisse Ste-Famille ont également bénéficié de ses services.

De plus et jusqu'à la veille de son départ, Annette a travaillé comme coordonnatrice du Centre de l'éducation permanente pendant plus d'un an. Elle était en même temps étudiante à mi-temps à l'Université de Calgary.

Bien qu'Annette soit maintenant devenue coordonnatrice du Centre culturel Maillard de Gravelbourg, elle voudrait rester en contact avec la communauté francophone de Calgary. «Pour une fois, les deux communautés pourraient s'entraider et surtout partager un même idéal basé sur l'esprit de la communauté,» a-t-elle dit avant son départ.

Léo Boileau est du même avis: «Annette va promouvoir le concept du centre scolaire communautaire qui est de réunir les jeunes et les adultes pour qu'ils puissent tous vivre leur langue et leur culture en tant que communauté,» a-t-il expliqué tout en ajoutant que ce concept va ainsi être transmis à d'autres villes de l'Ouest canadien ce qui permettraient à tous les francophones qui y vivent d'en bénéficier.

*• Drogue ou alcool à l'école*

# A-t-on trouvé une solution?

par PIERRE BRAULT

FORT-MCMURRAY - C'est ce qu'espèrent les autorités scolaires catholiques et publiques de la ville de FortMcMurray et le groupe «Partners», en obligeant les étudiants soupçonnés d'être sous l'effet de la drogue ou en état de boisson, à prouver qu'ils sont sobres et lucides.

L'étudiant rencontrera alors un panel de trois membres du personnel de l'école qui décidera, après examen, s'il est effectivement sous l'effet de la drogue ou de l'alcool. Si l'examen est positif, l'étudiant sera alors suspendu.

Les parents seront mis au courant de la situation. S'ils ne croient pas le verdict du panel, ils pourront accepter que leur enfant soit envoyé à l'hôpital pour y subir les tests requis. Selon les autorités scolaires, il y a eu entente avec l'hôpital local pour donner le service en question.

Les résultats des tests seront remis aux parents seulement. Ni le médecin, ni la direction de l'école n'en connaîtront la teneur. De plus, les parents ne seront pas obligés de partager ces résultats avec qui que ce soit.

Selon le directeur de la pastorale du district scolaire catholique, M. Joe McMorrow, qui est aussi président d'un groupe appelé «Partners» qui combat l'utilisation de la drogue et de l'alcool par les jeunes de Fort McMurray, s'il est prouvé que les soupçons n'étaient pas fondés et que la preuve en est faite par la remise des résultats par les parents, il n'y aura pas de pénalité. De plus, les autorités scolaires défraieront les coûts de laboratoire et de transport à l'hôpital.

Même si la plupart des étudiants voient la nécessité d'un tel programme et d'une approche aussi drastique, il n'en reste pas moins que certains sont inquiets du fait que certains étudiants accusés injustement et trouvés innocents, pourraient en garder un mauvais souvenir pour longtemps. Il ne faut pas oublier qu'une personne est innocente jusqu'à preuve de culpabilité. Un premier soupçon en amènera-t-il un deuxième? Est-ce une approche positive pour inciter les jeunes à la sobriété? Est-ce vraiment une solution? Les trois partenaires dans ce programme en connaîtront probablement la réponse au cours des prochains mois.

## Personnalité du mois d'août

## M. Hormidas Boissonneault, fils, de Morinville

EDMONTON - On célèbre en 1991 le Centenaire de Morinville. On célèbre aussi le Centenaire de l'arrivée de la première famille francophone à s'installer dans ce joli petit village situé au nord d'Edmonton, les Boissonneault.

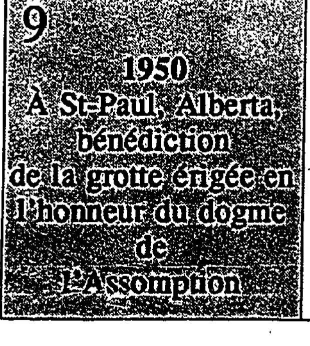
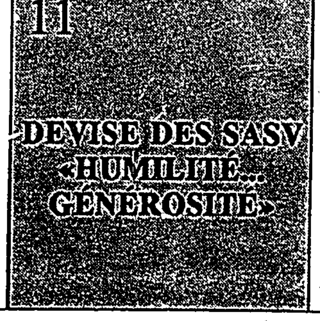
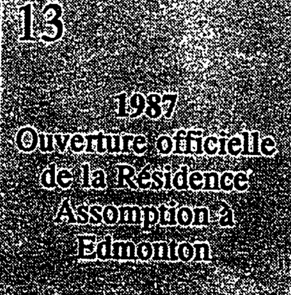
C'est donc le doyen de cette belle famille de chez-nous, M. Hormidas Boissonneault, fils, que nous honorons en le nommant la Personnalité du mois d'août.

C'est grâce à la foi et à la persévérance de pionniers comme M. Boissonneault, qu'aujourd'hui, la communauté franco-albertaine est si vivante. Ils ont trimé dur ces pionniers pour nous laisser ce riche héritage et ces belles traditions. Leurs descendants sont fiers et ont réellement à coeur la survie de notre langue et de notre culture française.

Félicitations M. Boissonneault!

## ÉPHÉMÉRIDES

# Septembre

| 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1891 Arrivée des premières Soeurs de l'Assomption dans l'Ouest, à Onion Lake (maintenant Sask.) |  1950 À St-Paul, Alberta, bénédiction de la grotte érigée en l'honneur du dogme de l'Assomption | 1957 Décès de Sr St-Paulin, SASV, éducatrice bien connue à St-Paul, AB et à Battleford, Sask. |  DEVISE DES SASV «HUMILITÉ... GÉNÉROSITÉ» | 1928 Début des premières classes pour les francophones à l'école Grandin, professeur, Sr St-Stéphane, SASV |  1987 Ouverture officielle de la Résidence Assomption à Edmonton | 1899 Arrivée des premières Soeurs de l'Assomption à St-Paul-des-Métis, Alberta |



## EDITORIAL

*par Pierre Brault*

# Après la poste, c'est la fonction publique...

Si nous avons eu un été relativement calme en comparaison avec celui de l'an dernier (crise d'Oka), l'automne s'annonce assez chaud. Et ce n'est pas de température que nous parlons.

Nous sommes présentement en plein conflit postal et le 7 septembre les 170 000 membres de l'Alliance de la Fonction publique du Canada seront tous en position légale de déclencher une grève à travers le pays.

Dans son dernier budget, le Conseil du Trésor avait annoncé qu'il gelait les salaires des fonctionnaires du gouvernement pour cette année et qu'il consentirait une augmentation de 3% pour les autres années.

Les négociations achoppent donc sur les augmentations de salaires, la sécurité d'emploi et l'équité en matière d'emploi et de salaire pour les femmes.

Aussi curieux que cela puisse paraître, l'un des trois rapports de conciliation remis cette semaine au ministre du Travail Marcel Danis, recommande une augmentation de salaire de l'ordre de 6% pour cette année et d'un peu moins pour la prochaine année.

Le milieu des affaires et de la haute finance demandent au fédéral de diminuer considérablement ses dépenses. Il lui demande de baisser le déficit de façon dramatique, afin de replacer la confiance des investisseurs étrangers.

Le citoyen canadien est conscient que le pays est endetté comme jamais. Que cette dette est l'héritage qu'il laissera à sa progéniture si rien n'est fait immédiatement pour régler le problème.

Si tout le monde veut obtenir des résultats substantiels d'ici peu, le fédéral devra prendre le taureau par les cornes et les citoyens canadiens, individuellement et collectivement, devront accepter que l'on gèle les salaires, que l'on sabre dans les programmes sociaux afin que les vrais bénéficiaires, ceux qui sont réellement dans le besoin, puissent y participer convenablement. Il faut que le patronat et les syndicats s'asseoient à une même table et établissent un ordre de priorités pour relancer l'économie du pays, la productivité, la compétitivité.

Il faudra que le fédéral modifie ses programmes sociaux pour qu'ils répondent effectivement aux moins fortunés.

Il faut, pour assurer une reprise économique efficace et solide, un plan d'action économique qui poussera le pays vers le plein emploi et ce faisant, renflouera les coffres de l'État, avec les impôts que paieront les travailleurs.

Mais le Premier ministre Brian Mulroney a ridiculisé ses homologues provinciaux qui lui demandent de tenir une conférence fédérale-provinciale sur le thème de l'économie. Est-ce une indication que le débat constitutionnel, qui s'amorcera dans quelques semaines, est plus important, pour lui, que la situation économique précaire du pays? Ou est-ce une simple question de priorité?

Nous avons déjà demandé que l'on règle la question constitutionnelle dans les plus brefs délais afin de passer à un dossier encore plus important, celui de l'économie. Le temps presse, mesdames et messieurs les politiciens. Est-il difficile, voire même, impossible pour un politicien, de travailler sur plus d'un dossier à la fois? Y a-t-il danger qu'à la fin, il ne s'y comprenne plus? Quand nos ministres et nos chers députés fédéraux prendront-ils leur rôle au sérieux? Quand travailleront-ils pour leur pays, le Canada?

Qu'attendent-ils pour mettre à contribution tous les intervenants de la société canadienne, tous les intéressés à un renouveau constitutionnel et économique qui serait des plus salutaires pour notre vaste et beau pays, le Canada?

## COURRIER DES LECTEURS

# Lettre à Laurence Decore

**M. Laurence Decore, Député Chef du Parti Libéral de l'Alberta**

Vous ne refuserez pas, j'espère, à un historien d'Ottawa, de passage à Edmonton, de vous livrer ses commentaires sur votre document de travail intitulé «Une seule et grande nation». Il me semble que je puis vous être plus utile de cette manière qu'en tentant de répondre à votre «Questionnaire», d'autant plus que je ne suis plus un électeur albertain depuis 1973, date à laquelle j'ai pris ma retraite des Forces armées après une carrière de plus d'un quart de siècle.

J'aimerais traiter de trois questions en particulier.

1-L'emploi du mot NATION.

Au Canada, il n'y a pas une telle chose qu'une seule nation, comme aux États-Unis, à cause de raisons historiques.

En réalité il existe une nation DÉNÉ, une nation INUIT, une nation CANDIENNE-FRANÇAISE, une nation CANADIENNE-ANGLAISE et de multiples groupes ethniques qui sont venus se rattacher aux ci-devant nations. Cela explique l'emploi du terme «MOSAÏQUE» plutôt que celui de «MELTING POT» qui s'applique aux États-Unis.

Le problème vient du fait que les médias anglophones ne respectent pas l'emploi des termes justes, comme le font généralement les médias francophones en ce domaine.

- Ainsi, PATRIE (FATHERLAND) signifie le lieu où nos parents sont enterrés (Ex.: les Canadiens-Anglais ont l'Angleterre, ou l'Écosse, ou l'Irlande ou le Pays de Galles comme patrie, alors que les Québécois et les Acadiens considèrent la France comme telle. Par la suite, les Franco-Albertains - dès la première génération et les générations subséquentes, dont les parents et les grands-parents enterrés en Alberta, considèrent le Québec comme leur patrie originelle.)

- Le mot ÉTAT (STATE) a trait à l'aspect politique.

- Le mot PAYS (COUNTRY) indique l'aspect géographique.

- Le mot NATION, d'autre part, est synonyme de PEUPLE. Selon Ernest Renan, «une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une. (...) L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs, l'autre est le consentement actuel de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis. (...) La nation, comme l'individu, est l'aboutissement d'un long passé d'efforts, de sacrifices et de dévouements. Avoir des gloires communes dans le passé, une volonté commune dans le présent; avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore, voilà les conditions essentielles pour être un peuple.»

En relisant les grands faits et gestes des Canadiens français on voit que ceux-ci ont surtout eu lieu au cours du Régime français, comme ceux des Canadiens- Anglais ont eu lieu dans le Régime britannique. Les 124 ans de la fédération canadienne ont été marqué beaucoup plus souvent d'opposition entre les deux peuples dits fondateurs et l'indifférence, sinon le dédain, envers les peuples autochtones, ce qui nous a mené à la crise constitutionnelle que l'on connait aujourd'hui.

2- Le bilinguisme officiel vis-à-vis le multiculturalisme.

Au Canada il y a deux versions différentes de ce que signifie BILINGUISME OFFICIEL. Je n'ai pas à vous rappeler combien de vos congénères ont parlé de «ramming French down our throats». Pourtant à peine 1.5% des postes du gouvernement fédéral en Alberta ont été désignés «bilingues», alors qu'au Québec c'est plus de 65%. La réalité béante n'en demeure pas moins que malgré tous les cours de français donnés gratuitement aux fonctionnaires anglophones très peu deviennent bilingues en ce sens qu'ils ne se servent plus du français appris, après avoir obtenu le certificat qui leur donne droit à la prime de bilinguisme de $800 par année. D'autre part, tandis que presque tous les fonctionnaires Canadiens français sont bilingues, la plupart des fonctionnaires anglophones sont unilingues. Voilà pour la réalité. Mais en théorie qu'en était-il lorsque la Loi sur les langues officielles fut promulgée en 1969? Après avoir constaté les injustices grossières qui existaient envers les Canadiens français, les Commissaires de la Commission sur le BB (1963-69) ont cru ramener une certaine «égalité de citoyenneté» en disant que le Canadien français avait le droit de servir sa patrie et

...suite en page 7




Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Graphiste: Marc Vaillancourt

OPSCOM

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de GAZETTE PRESS LTD, à St-Albert, Alberta.

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26 $ - Étranger: 34,24 $
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnée au journal en payant leur cotisation à l'ACFC.

*• Nouvelle orientation*

# La Girandole devient un «Ensemble folklorique»




par PIERRE BRAULT

EDMONTON - En entamant sa deuxième décennie d'activités, La Girandole veut se faire connaître à travers le Canada. Pour ce faire, La Girandole devient un «Ensemble folklorique». Alors, on ne parle plus seulement de danse, mais aussi de musique et de chant. Ce qui veut dire que La Girandole présentera un spectacle complet de musique, de chant et de danse à l'avenir.

Selon Madame Nicole Hébert, porte-parole de la troupe, les Canadiens français sont reconnus, non seulement pour la danse, mais aussi, pour la musique et le chant. Selon elle, la meilleur façon de propager la culture canadienne-française, c'est en y impliquant une chorale et un groupe de musiciens. «Nous sommes donc à la recherche de chanteurs, de joueurs de violon, de guitaristes, de pianistes, de joueurs de basse électrique et de percussionnistes et évidemment de nouveaux danseurs.»

Les différentes troupes faisant partie de cette association, qui a été fondée en 1979, sont à la recherche de nouveaux membres. Que ce soit les trois troupes d'enfants: les Étincelles (niveau 0-1, de 6 à 8 ans), les Alouettes (niveau 1-2, de 9 à 11 ans), les Arcs-en-ciel (niveau 3-4, de 12 à 14 ans) ou la troupe de spectacle adulte La Girandole et l'Ensemble folklorique, il y a du choix. Madame Hébert nous faisait remarquer qu'il n'est pas nécessaire de savoir danser pour se joindre au groupe, «il suffit d'avoir le désir d'apprendre et de vouloir partager la culture canadienne-française.»

Cette année, son but est d'être invitée au Festival mondial de folklore de Drummondville au Québec qui est l'un des plus prestigieux événements folkloriques au pays.

Une soirée d'inscription aura donc lieu le mercredi 11 septembre, dès 19h30, à la salle #10 du Centre 82, situé au 8925 de la 82e Avenue à Edmonton. Pour de plus amples détails, on peut communiquer avec Nicole Hébert au 468-0057 ou au 468-1044 (troupes d'enfants) ou avec Marie Gamache au 459-1071 (La Girandole et l'Ensemble folklorique).



## Débat...

*...suite de la page 2*

reconnaître le droit à l'autodétermination des Québécois, dit Mgr Chiasson, «quand les autres moyens ne fonctionnent pas».

Pour l'archevêque de Saint-Boniface et président des évêques de l'Ouest Mgr Antoine Hacault, les évêques ne doivent pas prendre «actuellement» des positions constitutionnelles et politiques, même si cela «pourrait arriver». Il croit surtout que les évêques «ne doivent pas être absents du débat» et «attendre que la parade passe», mais il ne sent pas pour autant le besoin pour les évêques de prendre une «position finale».

Si l'Eglise participe au débat, ce sera surtout en s'attardant à l'aspect économique, à la justice sociale, et aux valeurs humaines et évangéliques, plutôt que de s'attarder au cadre politique. «A quoi ça servirait d'avoir le Canada si on devient purement matérialiste, si on n'a pas de valeurs spirituelles, de valeurs culturelles, de valeurs humaines». En tout cas, l'Eglise ne fera pas de politique sur la place publique.

Contrairement à ce qui se passe dans la société canadienne, Mgr Hacault ne voit de clivage entre les évêques anglophones et francophones sur la question constitutionnelle. «Les évêques sont conscients, même s'ils ne partagent pas toujours en profondeur les mêmes émotions ou les mêmes réalités».

L'archevêque anglophone de Vancouver Adam Exner retient des discussions que les jeunes citoyens canadiens de l'Ouest et de l'Ontario originaires d'autres pays ne connaissent pas l'histoire du Canada, et ne sont pas émotionnellement impliqués dans le débat politique actuel. C'est par le prisme du multiculturalisme, constate cet ancien évêque du Manitoba, que les jeunes citoyens veulent bâtir leur nouveau pays.

«L'Eglise ne peut pas s'impliquer en faisant la promotion d'une option politique ou d'une autre estime à son tour Mgr Exner. Le rôle de l'Eglise c'est d'abord de prier beaucoup, et d'essayer d'encourager les gens de notre pays de participer au débat inspirer par des valeurs évangéliques de justice, de dialogue, de paix, de fraternité».

Le nouveau président de la Conférence des évêques catholiques du Canada Mgr Marcel Gervais dit qu'il «y a des chances» que les évêques réagissent officiellement au document constitutionnel du gouvernement fédéral. A tout le moins, assure-t-il, les évêques vont en discuter. «Ça ne veut pas dire que les évêques vont produire un document sur la question de la constitution. Mais il va sûrement y avoir des discussions importantes à l'intérieur de la CECC».

Lui-même reconnait qu'il est «un peu déchiré par ce débat» à cause de ses liens avec le Manitoba d'où il est originaire, avec l'Ontario où il a vécu et étudié, et le Québec où se trouve sa famille. Il aimerait en tout cas qu'on puisse reconnaître le Québec comme société distincte. «Il faut donner au Québec le droit d'assurer son avenir, autrement on n'est pas chrétien».

Ceci dit, à quoi bon promouvoir la société distincte si on ne fait plus d'enfants, se demande Mgr Gervais. «C'est pas avec des peuples étrangers qu'on va retenir une identité québécoise...la société multiethnique ne règle pas le problème du Québec».

Même s'il reconnait qu'on peut convertir à la langue française et à la culture québécoise les nouveaux arrivants, cela ne règle pas selon lui la question de la dénatalité chez les Québécois de souche.

## Decore...

...suite de lapage 5

d'être servi par l'Etat en français tout comme son congénère anglophone l'avait été depuis la Confédération. Même s'il fallait des fonctionnaires bilingues pour faire «marcher le système» il n'y avait aucune nécessité pour une personne en particulier de devenir bilingue.

3- L'aspect «anti-Québec» de votre document de travail intitulé «Une seule et grande nation».

Dans au moins huit affirmations ce document est anti-Québecois. Il serait pour le moins intéressant de le comparer à un document semblable émis par le Parti libéral du Québec. Je serais surpris si vous y trouviez une seule mention «anti-Albertaine». Voilà la différence des peuples. Alors que le Canada anglais refuse de laisser les Québécois faire partie de la fédération canadienne selon leurs désirs (basés, après tout, sur l'expérience qu'ils ont accumulé de vivre avec les Anglophones depuis 1760), les Québécois désirent simplement vivre comme Québécois (non comme anti-quelqu'un ou anti-quelque chose). La majorité des Canadiens-Anglais ont oublié - l'Histoire est si mal enseignée - que le Canada a débuté à Stadacona (la ville de Québec), qu'il s'est progressivement étendu à Trois-Rivières puis à Montréal. La traite des fourrures à laquelle de nombreux voyageurs et coureurs-des-bois canadiens ont participé ainsi que les explorations ont éventuellement délimité le Haut - du Bas-Canada. De même que les Français se mirent à appeler leur progéniture des «Canadiens», de même, après la Conquête, les Anglais se mirent à appeler la leur «Canadians» et à se référer aux «Canadiens» comme étant des «French Canadians».

Il a fallu la Révolution tranquille des années '60 pour que ceux-ci décident de s'appeler Québécois parce qu'ils refusaient dorénavant le «trait d'union» (HYPHEN) qui les mettaient dans la même classe que les groupes ethniques nouvellement arrivés.

Malheureusement, ce geste a eu pour résultat qu'en Alberta les Canadiens français (qui s'appellent eux-même Franco-Albertains pour se distinguer des autres) soient souvent considérés comme n'étant pas différents des Ukrainiens, des Allemands, des Chinois, alors que leurs racines canadiennes remontent au début du XVIIe siècle, et que de nombreuses familles québécoises ont été des pionniers dans les villages à consonnance française tels Lamoureux, Vimy, Saint-Albert, Morinville, Rivière-qui-Barre, Villeneuve, Beaumont, Legal, Picardville (sans le «K»), Plamondon, Lac-la-Biche, Breynat, Saint-Paul, Bonnyville, Mallaig, Therrien, Normandeau, Lafond, Saint-Edouard, Sainte-Lina, (Fort Kent), Chauvin, La Corey, Falher, (Donnelly), Girouxville, Jean-Côté, Marie-Reine, Saint-Isidore, Guy, etc.

Je ne vis plus en Alberta depuis 1951. Vous ne sauriez croire combien le mal de l'anglicisation, causé en grande partie par l'absence d'écoles vraiment françaises et par l'absence, pendant les premières vingt années de télévision, d'un poste français, s'est répandu auprès des populations jadis essentiellement francophones. Pourtant dès le premier paragraphe de votre document de travail, vous dites avec la plus grande candeur que «Le Parti libéral (sic) de l'Alberta considère que l'expérience canadienne fut un succès indéniable...» Comment peut-on vous prendre au sérieux pour tout ce qui suit une telle déclaration?

Je suis désolé d'être obligé de vous le dire, monsieur le Député et Chef du Parti libéral de l'Alberta, mais vous devriez retourner à l'école. Lisez les livres écrits par Henri Bourassa, entre autres, et vous apprendrez ce que c'est que d'être un «pan-Canadien». J'inclus une citation d'un discours qu'il fit en réponse à une allocution du Cardinal Bourne, archevêque de Westminster. Ce dernier, durant le Congrès eucharistique tenu à Montréal en 1920, s'était senti obligé d'exiger que, par esprit de charité, tous les prêtres québécois s'anglicisent pour annoncer en anglais «La Bonne Nouvelle» de l'Évangile aux Américains et en conséquence aux Anglo-Canadiens. La réponse est si claire que mes commentaires seraient superflus.

- «Sa grandeur a parlé de la question de langue. Elle nous peint l'Amérique tout entière comme vouée dans l'avenir à l'usage de la langue anglaise; et au nom des intérêts catholiques elles nous a demandé de faire de cette langue l'idiome habituel dans lequel L'Évangile serait annoncé et prêché au peuple.

Laissons (...) aux catholiques de toutes les nations qui abordent sur cette terre hospitalière du Canada, le droit de prier Dieu dans la langue qui est en même temps celle de leur race, de leur pays, la langue bénie du père et de la mère. N'arrachez à personne, ô prêtres du Christ! ce qui est le plus cher à l'homme après Dieu qu'il adore.

Soyez sans crainte, vénérable archevêque de Westminster; sur cette terre canadienne, et particulièrement sur cette terre française de Québec, nos pasteurs, comme ils l'ont toujours fait, prodigueront aux fils exilés de votre noble patrie comme à ceux de l'héroïque Irlande, tous les secours de la religion dans la langue de leurs pères, soyez-en certain.

Mais en même temps, permettez-moi - permettez-moi, Éminence - de revendiquer le même droit pour mes compatriotes, pour ceux qui parlent ma langue, non seulement dans cette province, mais partout où il y a des groupes français qui vivent à l'ombre du drapeau britannique, du glorieux étendard étoilé, et surtout sous l'aile maternelle de l'Église catholique - de l'Église du Christ qui est mort pour tous les hommes et qui n'a imposé à personne l'obligation de renier sa race pour Lui rester fidèle.»

Veuillez Agréer, Monsieur le Député et Chef du Parti libéral de l'Alberta, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean Pariseau, D ès L (Hist.)
Membre de l'Ordre du Canada

**Ottawa, Ont.**

*• Princess Theatre*

# Le 7e art en français, s'il vous plaît!

par MIREILLE PRÉVOST

EDMONTON - Tous les trois mois, les cinéphiles avertis d'Edmonton attendent avec anticipation le guide du Princess, le magazine présentant la programmation à venir. On le feuillette avidement: on encercle, on étoile, on inscrit dates et heures dans son agenda.

On reverra ce qu'on l'on a aimé; on ira voir ce que l'on n'a pas encore vu. On pourra enfin assister à la projection DU film tant acclamé qui n'est pourtant resté que cinq minutes dans les salles commerciales...Le Princess Theatre endosse une vocation particulère: celle de présenter une majorité de films sortant des sentiers battus: du cinéma de répertoire!

Cet automne, une agréable surprise attend les «francocinéphiles»: vingt-cinq film en français - sous-titrés en anglais - seront présentés dans la salle vieillotte mais bien aménagée du cinéma Princess. Par sa programmation, le Princess nous invite à découvrir ou à mieux connaître une pléïade de metteurs en scène et d'acteurs, français pour la plupart.

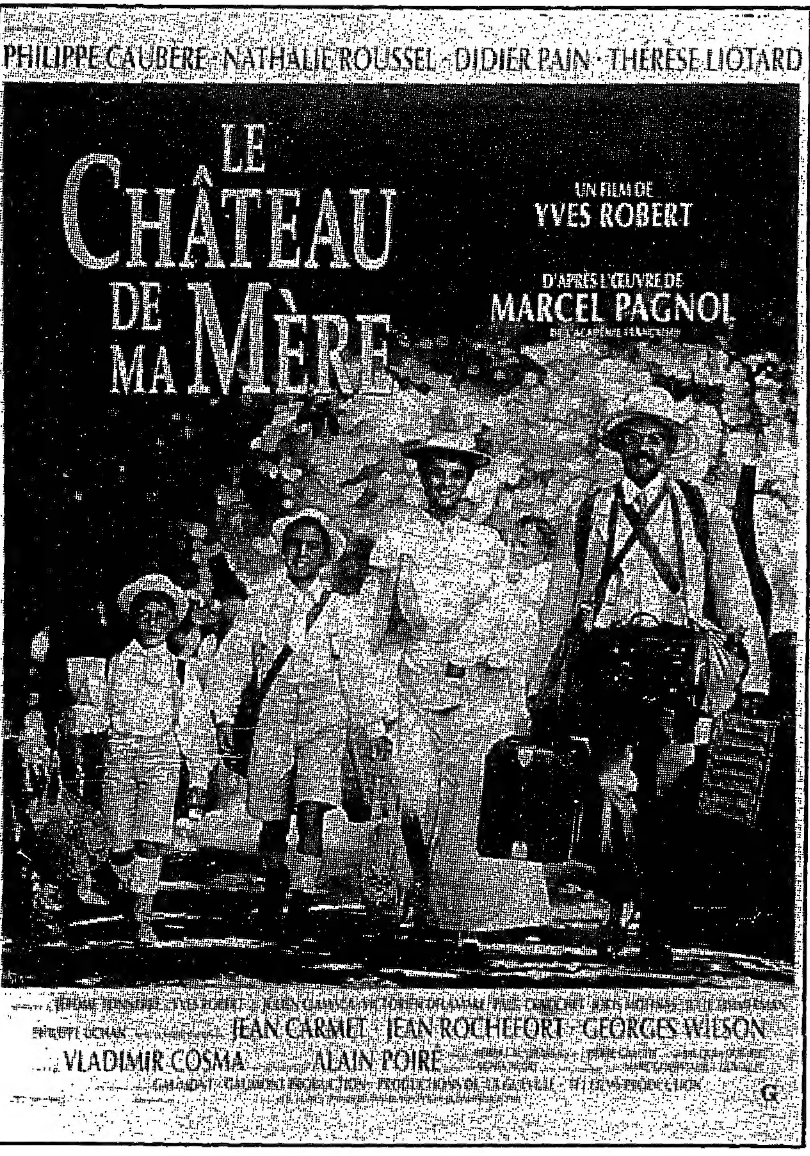
Puisque l'on rend hommage à François Truffaut et à son oeuvre, on propose au public douze films qui l'ont rendu célèbre. Grâce à ce bel éventail cinématographique, on cheminera à travers les trois périodes qui ont marqué sa vie artistique: la littérature, le cinéma et le théâtre; abordant avec lui, ses sujets de prédilection: l'enfance, l'amour, les femmes, la mort. A sa mort en 1984, François Truffaut avait réalisé une vingtaine de films. Le premier, «Les quatre cents coups» (1959) constitua le début véritable de sa carrière indépendante de production.

D'abord critique pour les Cahiers du Cinéma puis collaborateur auprès des grands réalisateurs de son temps, François Truffaut «a changé le visage du cinéma français» (Jean-luc Godard, 1959). Voici donc l'occasion rêvée de découvrir à notre tour, le génie de François Truffaut. Son oeuvre est accessible: les messages sont simples, clairs car bien illustrés.

Cette programmation automnale à tendance moliéresque, offre une gamme de films qui enchantera le cinéphile au goût éclectique.

La sélection du cinéma Princess est unique en son genre; on a soigné son contenu. Soyez de ceux qui l'apprécieront...




**Outre les films de Truffaut, on pourra aussi visionner ceux de Yves Robert, Claude Berri, Patrice Leconte, Éric Rochant, Jean-Luc Goddard et Luc Besson, dont plusieurs s'inspirent d'oeuvres de Marcel Pagnol.**

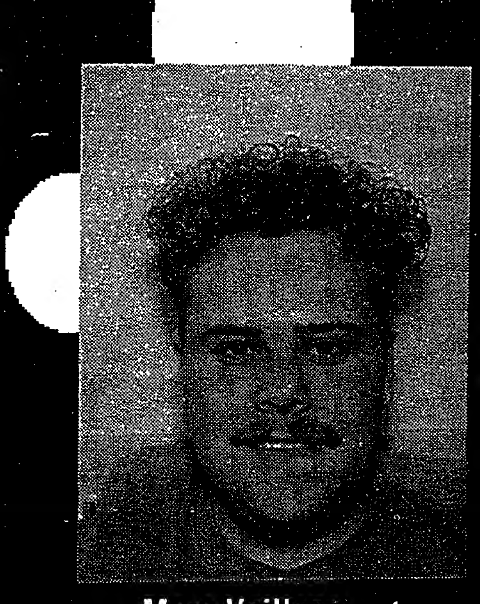
# franco GRAFIX

# UN NOUVEAU SERVICE DE GRAPHISME PROFESSIONNEL OFFERT PAR LE FRANCO

CONSULTATION-IMAGINATION-CRÉATION

## FRANCO-GRAFIX VOUS OFFRE UN SERVICE COMPLET DE CRÉATION GRAPHIQUE POUR VOTRE BUREAU, VOTRE COMMERCE, VOTRE ASSOCIATION, VOTRE ORGANISME

* IDENTIFICATION CORPORATIVE COMPRENANT: LOGO, CARTES D'AFFAIRES, EN-TETES DE LETTRES ET ENVELOPPES
* LOGOS
* ENVELOPPES
* COUVERTURES DE LIVRES
* LETTRES CIRCULAIRES
* POCHETTES PUBLICITAIRES
* CURRICULUM VITAE
* EN-TETES DE LETTRES
* CARTES D'AFFAIRES
* CERTIFICATS
* DEPLIANTS
* AFFICHES PUBLICITAIRES
* PROGRAMMES-SOUVENIRS


Marc Vaillancourt

VOUS RECHERCHEZ UNE PUBLICITE ORIGINALE ET UNIQUE? CONSULTEZ NOTRE GRAPHISTE PROFESSIONNEL




8923, 82e avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2
Téléphone: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

## EXCLUSIVITÉ-QUALITÉ-SATISFACTION

FRANCO-GRAFIX VOUS OFFRE LA QUALITÉ À PRIX COMPÉTITIF




*• Avec Coupe Canada*

# La saison de hockey est commencée

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - Avec la présentation de Coupe Canada, qui a débuté le 31 août dernier, la saison de hockey débute très tôt, cette année, ce qui fait le bonheur des inconditionnels de ce sport typiquement canadien.

Mark Messier a causé toute une surprise en se présentant à Mike Keenan quelques jours avant le début du tournoi. Il est évident qu'il a fallu lui faire une place et c'est Michel Goulet des Blackhawks de Chicago qui a écopé.

«Badger» Bob Johnson dirige l'équipe américaine de son lit d'hôpital où on le soigne pour des tumeurs au cerveau. Ses joueurs lui ont offert une belle victoire de 6-3 sur les Suédois à l'ouverture du tournoi.

La Tchécoslovaquie a, pour sa part, pris la mesure des Russes par le compte de 5 à 2. On dit que les Tchèques pourraient être l'équipe cendrillon du tournoi.

Et que penser de la performance de l'équipe canadienne face aux Finlandais? Ce n'était peut-être que la première partie, mais n'eut été de la solide performance de Bill Randford devant le filet, l'équipe canadienne aurait été surclassée. Jari Kurri et Esa Tikkanen ont été à la hauteur et Janne Ojanen a compté les deux buts des Finlandais. Il faut aussi souligner le travail du gardien finlandais qui a fait face à 44 lancers au cours de la soirée.

C'est avec confiance que l'équipe du Canada a entrepris la partie contre les États-Unis. C'est une équipe transformée que nous a présenté Mike Keenan. Les gars avaient le goût de patiner. Et que dire de l'agressivité du jeune Eric Lindros. Gretzky a été le grand maître-d'oeuvre de cette victoire du Canada. Avec cette victoire de 6 à 3, l'équipe canadienne a-t-elle repris confiance? Pour leur part, les Russes ont subi leur deuxième défaite du tournoi, et cette fois, aux mains des Finlandais.

Le tournoi Coupe Canada réserve donc des surprises et toutes les parties seront âprement disputées jusqu'à la fin.

### TIKKANEN et SATHER

Esa Tikkanen ne se cache pas pour dire que les Oilers sont «cheaps» et qu'ils gagnent des coupes Stanley en ne payant pas leurs joueurs à leur juste valeur. Mais, selon lui, ce temps-là est révolu. Coffey est parti à cause du salaire, Kurri, Huddy ont fait de même et sans parler de la vente de Gretzky. Et Tikkanen dit qu'il voudrait demeurer à Edmonton. Et il demande rien de moins qu'un million. S'il continue à cracher son venin sur Sather et Pocklinton, ses chances sont minces. Il n'en reste pas moins que les partisans des Oilers suivent la situation de près. Quelle sera la réaction si la «peste finlandaise» quitte Edmonton?

Quand on regarde la composition de l'équipe, on réalise que les Oilers n'ont pas les moyens de perdre un joueur de la trempe de Tikkanen. Qu'adviendra-t-il de Messier, d'Anderson et de Simpson s'ils n'obtiennent pas satisfaction? Sather est-il prêt à faire le grand ménage? Et Peter Pocklinton est-il prêt à dénouer les cordons de sa bourse? Ce n'est quand même pas dans ses habitudes, tout le monde le sait. Y aura-t-il des échanges avant le début de la saison? C'est ce que nous verrons au cours des prochaines semaines.

### LINDROS et NORDIQUES

Le jeune Eric Lindros ne veut pas jouer pour les Nordiques de Québec. Il semble que ce soit une question de piastres et de contrats de publicité. Il est évident que la jeune vedette des Generals d'Oshawa veut jouer aux États-Unis. Qui voudrait jouer au Canada avec les impôts, la TPS et l'échange sur l'argent? Parlez-en à Chelios, à Michel Goulet et compagnie...

*• Pour s'y retrouver*

# Il faut démystifier l'étiquetage nutritionnel

par PATTI SEGUIN

«Faible teneur en matières grasses», «faible teneur en cholestérol», «sans sucre ajouté», «excellente source de vitamines», «bonne source d'énergie», «teneur réduite en calories»... Voilà quelques exemples des allégations nutritionnelles qu'on trouve de plus en plus sur l'emballage des produits alimentaires.

Aujourd'hui, les consommateurs surveillent leur alimentation et veulent que le gouvernement, les producteurs et les transformateurs les aident à prendre des décisions éclairées quand vient le temps d'acheter des aliments.

C'est donc pour protéger la santé des consommateurs en favorisant une meilleure alimentation et pour empêcher des allégations fausses ou trompeuses que le gouvernement fédéral a changé la Loi sur les aliments et drogues.

Conformément au règlement, les fabricants doivent maintenant fournir des renseignements à l'appui des allégations nutritionnelles figurant sur les étiquettes de leurs produits.

Bien que le règlement ait été modifié en 1988, l'emballage des produits vendus au supermarché porte depuis très peu de temps seulement des allégations conformes aux nouvelles lignes directrices.

Si un fabricant veut utiliser l'allégation «sans sucre ajouté», par exemple, il doit indiquer la quantité réelle de sucre que contient son produit par portion. Sous l'ancien règlement, ce fabricant ne devait déclarer que la teneur en glucides par 100 grammes ou 100 millilitres, soit une quantité supérieure à une portion normale.

La nouvelle réglementation prescrit aussi que l'information nutritionnelle doit être accompagnée d'une suggestion de portion, variant selon le genre d'aliment consommé.

«La déclaration relative à la portion est importante», indique Frank Massong, de la Division des stratégies et de la salubrité dans l'agro-alimentaire à Agriculture Canada. «Elle fournit aux consommateurs des données nutritionnelles exactes fondées sur la quantité qu'ils peuvent consommer au cours d'un repas. Comme les consommateurs d'aujourd'hui se préoccupent de leur santé, cette mesure ne peut que favoriser la vente d'un produit.»

La présentation d'information nutritionnelle sur les aliments est facultative, sauf s'il y a une allégation relative aux éléments nutritifs. Dans ce cas, l'information doit être présentée d'une façon déterminée.

«Ces allégations peuvent être avantageuses pour les fabricants sur le plan commercial, ajoute M. Massong. En fait, les fabricants

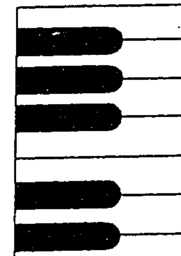
*...suite en page 16*








**DÉRY PIANO SERVICE**
J.A. Déry Enrg.
accordeur de pianos
tél.: (403) 454-5733
11309, 125e Rue, Edmonton (Alberta)



## Dr Christophe Krowicki

Leçons de piano et théorie de musique,
tous les niveaux, pour enfants et adultes
(membre de l'Association des professeurs de musique en Alberta)

6307-128 Rue
Edmonton, Alberta
Téléphone:436-3095

**Academy**
**Insurance & Estate Planning Services**
Assurance-vie et invalidité
Hypothèques
Régime enregistré d'épargne retraite
Certificats de placement garanti

**RON POIRIER, M.ED**
**HECTOR A. POIRIER, B.ED**

8925 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z2
Bur.: 469-3803
Fax: 465-5446

## DR R.D. BREAULT
DENTISTE

**Strathcona Medical Dental Bldg.**
**Pièce 302, 8225 - 105e rue**
**Edmonton, Alberta T6E 4H2**
**Tél.: 439-3797**

## SHORNEY'S OPTICAL
ESTABLISHED 1928

**Paul Lorieau**
**Téléphone: (403) 439-5094**
8217 - 112e Rue, Edmonton, Alberta T6G 2C8 (College Plaza)

## CADRIN DENTURE CLINIC
**Bernard Cadrin**

Édifice G.B. 9562 - 82e avenue
Edmonton, Alberta T6C 0Z8
Entrée ouest, plancher principal

Bur.: 439-6189
Rés.: 465-3533

## APCO Insurance Services Ltd

AUTO, MAISON, LOCATAIRE, VIE, COMMERCIALE
**Raymond Picher** **Cécile Charest**
#202, 10008 -109e rue, Edmonton, Alberta T5J 1M4
**422-2912**




**CÔTÉ DRYWALL**
RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL
Rénovations, "drywall", plâtrage, peinture,
teinture et "stude metal", plafonds suspendus.
25 ans d'expérience
8522-81e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0N4
**ESTIMATIONS GRATUITES**
Propriétaire: **LOUIS CÔTÉ**
Tél.: 468- 5854

## DR COLLETTE M. BOILEAU
DENTISTE

350, West Grove Professional Bldg.
10230 - 142e rue
Edmonton, Alberta T5N 3Y6
Tél.: **455-2389**

**R.G. (Guy) OUELLETTE**
Directeur - Service à la clientèle
104e Avenue et 120e Rue
Edmonton, Alberta
T5K 2A7
**Tél.: 488-4881**







**A & R DISTRIBUTORS LTD.**
**SIMON ROY**
gérant
9331 - 63e Avenue
Edmonton, Alberta T6G 0G2
téléphone: 436-1375
télécopieur: 437-5069

## Angus M. Boyd
Avocat et notaire

14820 Stony Plain Road
Edmonton, Alberta
T5N 3S5
Téléphone (403) 455-3534
Télécopieur(403) 453-3281




**Ray D. Dallaire, C.F.P.**
Gérant régional

8e étage, Terrace Plaza, 4445 Calgary Trail Sud
Edmonton, Alberta, T6H 5C2
Téléphone (403) 437-6560, Télécopieur (403) 436-3231

## SOIRÉE D'INSCRIPTION
**12e saison de danse**

le mercredi 11 septembre 1991 à 19h30
au bureau de La Girandole (#10, 8925-82 av., Centre 82)

**Il y aura... vente de souliers, exposition de vidéo, distribution des certificats de mérite**








**Troupes de danse**

**Les Étincelles** - Niveau 0-1 (6-8 ans) jeudi 16h30-18h00
**Les Alouettes** - Niveau 1-2 (9-11 ans) mercredi 16h-18h
**Les Arcs-en-ciel** - Niveau 2-3 (12-14 ans) mercredi 17h30-19h30
**La Girandole** - (15 ans et plus) jeudi 18h30-22h15

Pour plus de renseignements communiquez avec
Nicole au **468-1044** ou
Marie au **459-1071**

**Comédie?** **Pourquoi pas?**

**Ça t'intéresse de monter sur une scène?**
**Tu veux devenir comédien?**
**Tu veux combattre ta timidité?**

Début des cours: le 18 septembre 1991







Le Centre d'Art Dramatique de l'Ouest te donne
la possibilité de combler tes désirs!

Inscris-toi dès maintenant à nos cours d'art dramatique. Tu apprendras à dire un texte, à lire correctement, à développer ta voix et à bouger sur scène.

Viens apprendre tout en te divertissant et rencontrer des gens qui partagent tes goûts.
Deux options s'offrent à toi:
a) Expression dramatque pour les enfants du primaire
b) Art dramatique pour adolescents et adultes

Interviews de sélection auront lieu: du 11 au 17 septembre

**Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Antoinette au 250-5004**




**PRIÈRE AU ST-ESPRIT**

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO.** Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

**LE FRANCO**
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

Paroisses francophones
## Messes du dimanche

**Immaculée-Conception**
**10830 - 96e Rue**
Dimanche: 10h30

**Saint-Albert**
**Chapelle Connelly McKinley**
**9, Muir Drive**
Dimanche: 10h

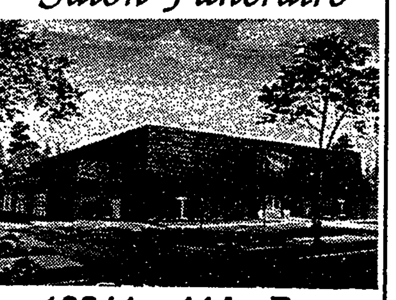
**Sainte-Anne**
**9810 - 165 Rue**
Dimanche: 10h30

**Saint-Thomas d'Aquin**
8410 - 89 Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

**Saint-Joachim**
**9928 - 110e Rue**
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

**Sainte-Famille à Calgary**
**1719 - 5e Rue S.O.**
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

*Connelly McKinley Ltd.*
*Salon Funéraire*



**10011 - 114e Rue**
**Edmonton, Alberta**
**422-2222**

9, Muir Drive
St-Albert
458-2222

256, rue Fir
Sherwood Park
464-2226





## mots croisés

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | | | | | | | | | | | ■ |
| 2 | | ■ | | | | | | ■ | | | | ■ |
| 3 | | | | | | ■ | | | | | | |
| 4 | | | | | ■ | | | | | | | |
| 5 | | | | ■ | | | ■ | | | ■ | | |
| 6 | | | ■ | | | | | | | | ■ | |
| 7 | | ■ | | | | | ■ | | | ■ | | |
| 8 | | | | | | | | | | | ■ | |
| 9 | ■ | | | | | ■ | ■ | | | | | |
| 10 | | | ■ | | | | | ■ | | | | |
| 11 | | | | | | | ■ | | | | | |
| 12 | | | | ■ | | | | | ■ | ■ | | ■ |

HORIZONTALEMENT

1- Avec qui on ne peut vivre (pl.).
2- De bouche en bouche. — Ville du Pérou.
3- Chemins. — Sur les pieds.
4- Riv. de France. — Star.
5- Poss. — Deux fois. — Inf. — Dans.
6- Abrév. d'Edouard. — Petit vase liturgique où l'on met l'encens destiné à être brûlé.
7- Premier miracle. — Jumelles. — Petit cube.
8- Distance en hauteur (pl.).
9- Emplacement d'un boucher. — Naturelle, ingénue.
10 - Quatre. — Attache — Profit bénéfice.
11 - Petits traits. — Rend une chose empruntée.
12 - Dans la rose des vents. — Exister

VERTICALEMENT

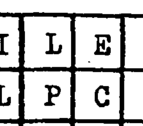
1- Fortifié par le temps. — Allez, en latin.
2- Mot arabe signifiant cours d'eau. — Commandant en second sous Montcalm.
3- Fin du jour (pl.). — Dém. — Préfixe.
4- Bordure, limite. — Qui concerne les vaisseaux.
5- Événement fortuit. — Caractère de ce qui est banal.
6- Lui. — Acclamation. — Point cardinal.
7- Poète chanteur de l'époque primitive.
8- Publication. — Note.
9- Déréglement de moeurs.
10 - Quote-part. — Pays.
11 - S'élève de terre avec effort. — Peintre français.
12 - Entreprirent.

## jouez avec nous

Trouvez les 7 erreurs SOP: 198

## mots cachés

9 lettres cachées



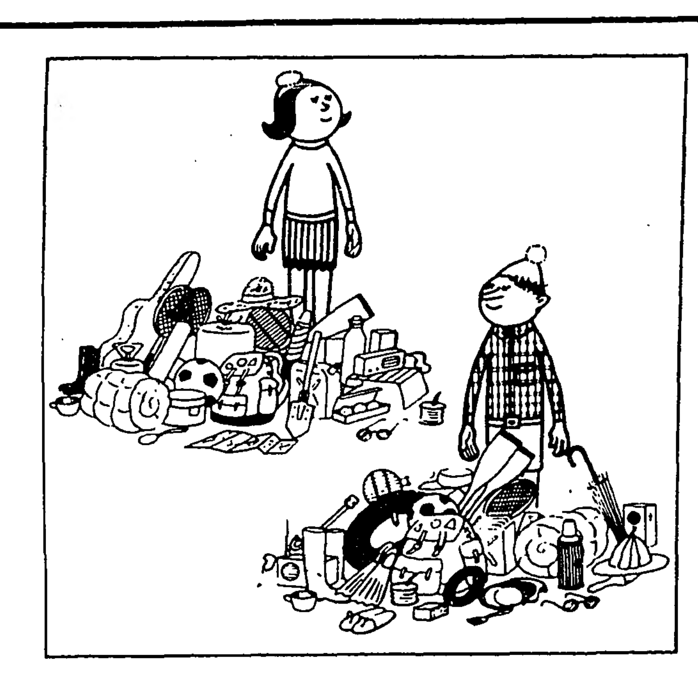
| | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| P | R | I | V | I | L | E | G | I | E | O | B | E | R | E |
| P | A | V | A | L | P | C | D | E | T | T | E | C | T | D |
| E | R | U | S | U | A | M | E | N | D | E | I | N | T | E |
| T | R | E | E | E | P | Q | A | X | R | L | E | A | E | B |
| I | P | A | S | S | I | F | U | T | U | M | O | S | R | E |
| L | T | R | A | C | E | T | E | I | E | A | T | S | E | T |
| L | D | U | D | E | R | L | N | S | T | R | T | I | T | T |
| I | U | F | N | C | L | I | R | A | E | T | P | A | N | I |
| A | E | A | A | I | T | U | P | V | R | I | A | N | I | C |
| F | C | B | B | I | O | I | U | T | P | A | O | N | A | I |
| T | N | U | I | B | L | O | D | U | I | I | G | O | C | F |
| E | A | S | M | L | C | L | E | E | T | O | N | C | T | E |
| F | E | E | O | E | A | T | I | C | B | I | N | E | I | D |
| F | R | I | D | E | C | N | A | V | A | I | L | R | F | E |
| E | C | R | G | A | G | E | D | E | B | I | T | E | U | R |

abus
acte
actif
action
amende
aval
avance
bilan
billet
créance
débet
débit
débiteur
découvert
déficit
dette
due
écart
édit
effet
failli
faillite
gage
garantie
intérêt
loi
note
obéré
papier
passif
prescription
prêt
prêteur
privilégié
quittance
reconnaissance
redû
remboursement
solde
taux
traite
usure
utile

Réponse: CRÉANCIER



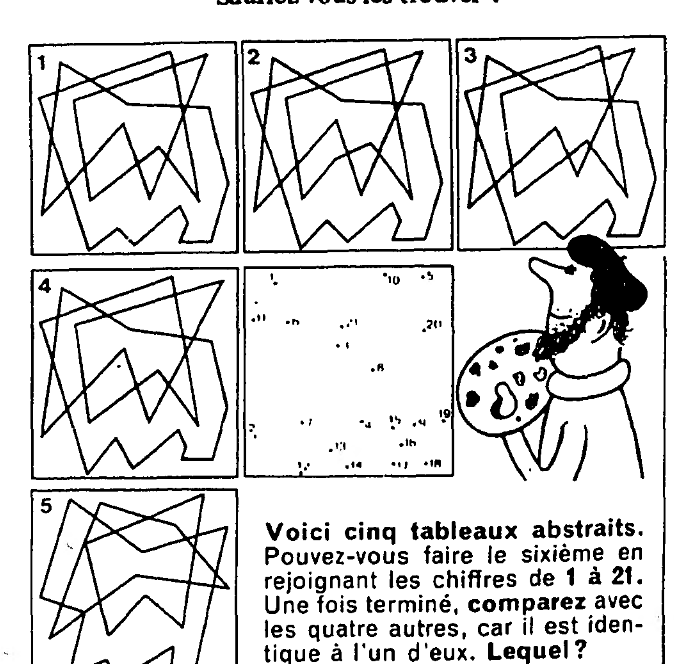
LEQUEL DE CES 5 CHEMINS DOIT PRENDRE CET AUTOMOBILISTE POUR ARRIVER À LA POMPE À ESSENCE ?



Huit objets sont en double ou superflus. Sauriez-vous les trouver ?

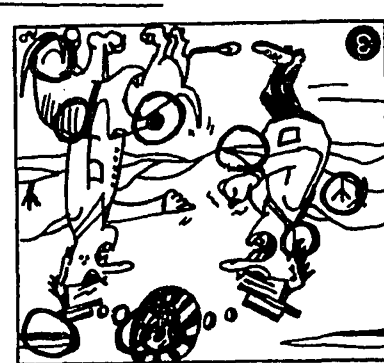


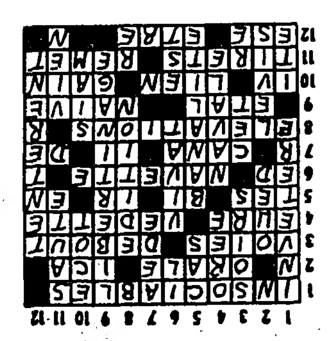

Six carrés ont été extraits de ce dessin. Trois seulement en font partie. Lesquels ?




**Voici cinq tableaux abstraits.** Pouvez-vous faire le sixième en rejoignant les chiffres de **1 à 21.** Une fois terminé, **comparez** avec les quatre autres, car il est identique à l'un d'eux. **Lequel ?**

## solutions





| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | I | N | S | O | C | I | A | B | L | E | S | ■ |
| 2 | N | ■ | O | K | A | L | E | ■ | I | C | A | ■ |
| 3 | V | O | I | E | S | ■ | D | E | B | O | U | T |
| 4 | E | U | R | E | ■ | V | E | D | E | T | T | E |
| 5 | T | E | S | ■ | B | I | ■ | I | R | ■ | E | N |
| 6 | E | D | ■ | N | A | V | E | T | T | E | ■ | T |
| 7 | R | ■ | C | A | N | A | ■ | I | I | ■ | D | E |
| 8 | E | L | E | V | A | T | I | O | N | S | ■ | R |
| 9 | ■ | E | T | A | L | ■ | ■ | N | A | I | V | E |
| 10 | I | V | ■ | L | I | E | N | ■ | G | A | I | N |
| 11 | T | I | R | E | T | S | ■ | R | E | M | E | T |
| 12 | E | S | E | ■ | E | T | R | E | ■ | ■ | N | ■ |

LA BONNE ROUTE
La corde no. 4

MATERIEL SUPERFLUS
Un jerrican, un ballon, un transistor, une raquette, un thermos, un grill, un gonfleur, une pagaie.

LES JUMEAUX
Le no. 1

CARRES
Les 1, 3 et 5. Sur le 2 la tête est plus large; sur le 4 le balaie est plus gros et sur le 6 les fenêtres sont plus petites.

*• Autosuffisance en huile*

# Le Pakistan adopte le canola canadien

par ANDRÉ DESCHAMPS

Le Pakistan s'achemine vers l'autosuffisance en huiles comestibles grâce à la technologie et à l'expertise canadiennes.

Des chercheurs d'Agriculture Canada et leurs collaborateurs pakistanais aident les agriculteurs de ce pays à accroître leur production de canola et d'arachides, deux plantes oléagineuses traditionnellement cultivées au Pakistan, en effectuant des essais de variétés et des recherches sur le développement et les rendements de ces cultures.

«Le Pakistan importe les deux tiers des huiles de cuisson qu'il consomme, explique John Dueck de la Station de recherche d'Agriculture Canada à Summerland (Colombie-Britannique). En poursuivant leurs efforts dans la voie que nous avons ouverte, le pays pourrait facilement répondre sur place aux deux tiers de ses besoins d'ici cinq à 10 ans.»

«Une croissance exponentielle de la production d'oléagineux est possible, ajoute M. Dueck, mais cela dépend d'efforts soutenus pour stimuler la production, la transformation et la poursuite des travaux de recherche et de développement.»

Dans le cadre du Projet de recherche et de développement agricole des barani, Canadiens et Pakistanais ont travaillé neuf ans à améliorer la situation difficile des fermiers des zones agricoles non irriguées du Pakistan. Le projet était parrainé par l'Agence canadienne de développement international.

Mais le projet a eu d'autres effets que l'augmentation des rendements et l'amélioration de la situation financière des paysans barani.

Les transformateurs pakistanais ont appris à connaître l'huile de canola et les procédés canadiens de transformation. Deux hommes d'affaires sont venus au Canada récemment pour évaluer les techniques de raffinage et en apprendre davantage sur le canola canadien.

«Ils envisagent d'acheter une quantité importante d'huile de canola, brute et raffinée, sur une période de cinq ans», révèle Bernard Badani, agent principal des produits agricoles à la Direction générale des céréales et oléagineux d'Agriculture Canada. «Le produit serait écoulé sur le marché haut-de-gamme des huiles de cuisson au Pakistan. Ils essaient aussi d'acquérir la technologie canadienne de raffinage et d'embouteillage afin de pouvoir transformer une partie de l'huile sur place.»

«Il va nous falloir cinq ans avant de pouvoir produire assez de canola sur place pour répondre à nos propres besoins, explique Amanullah Sheikh, directeur exécutif de Sheikhoo Mills. Nous voulons acheter l'huile et la technologie de conditionnement au Canada afin de développer le marché immédiatement.»

Sheikhoo Mills cultive déjà 800 acres de canola et a l'intention de porter ce chiffre à 2000 acres l'an prochain.

La participation d'Agriculture Canada au projet suscite beaucoup d'intérêt pour l'huile de canola chez les transformateurs du Pakistan.

La faible teneur de cette huile

*...suite en page 16*



## Radio-Canada Alberta

### Semaine du 7 au 13 septembre 1991

**Samedi**

- 17h00 Regard sur la nature
- 17h30 Baseball des Expos: Cincinnati à Montréal
- 20h00 La Chine en révolution
- 20h55 Visions d'ici
- 21h55 Le téléjournal
- 22h15 Les nouvelles du sport
- 22h35 Télé-sélection: Masques

**Dimanche**

- 17h00 L'envoi vers la liberté
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h10 Scully rencontre
- 19h00 Les Francofolies
- 20h00 Les Beaux Dimanches: Camille Claude (!!)
- 21h45 Les Beaux Dimanches: Egoïste
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h20 Les nouvelles du sport
- 22h40 Ciné-club: Volpone Victor

**Lundi**

- 17h00 A plein temps
- 17h30 Une réalisation de...
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Plus
- 19h00 L'avocat du diable
- 19h30 La cour en direct
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 20h55 La Météo
- 21h00 Les secrets de Marily
- 21h30 20 ans de Greenpeace
- 23h00 ALBERTA CE SOIR

**Mardi**

- 17h00 A plein temps
- 17h30 Une réalisation de...
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Plus
- 19h00 L'avocat du diable
- 19h30 La cour en direct
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 20h55 La Météo
- 21h00 Festival haute tension: Mascarade
- 23h00 ALBERTA CE SOIR
- 23h30 Rencontres

**Mercredi**

- 17h00 A plein temps
- 17h30 Une réalisation de...
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Plus
- 19h00 L'avocat du diable
- 19h30 La cour en direct
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 20h55 La météo
- 21h00 L'amour et la haine
- 23h00 ALBERTA CE SOIR
- 23h30 Rencontres

**Jeudi**

- 17h00 Maritimes en direct
- 17h30 Une réalisation de...
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Plus
- 19h00 L'avocat du diable
- 19h30 La cour en direct
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 20h55 La Météo
- 21h00 Les grands films: Malarek
- 23h00 ALBERTA CE SOIR
- 23h30 Cinéma: Soupçons

**Vendredi**

- 17h00 De village en village
- 17h30 Une réalisation de...
- 18h00 ALBERTA CE SOIR
- 18h30 Plus
- 19h00 L'avocat du diable
- 19h30 La cour en direct
- 20h00 Le Téléjournal
- 20h25 Le Point
- 20h55 La Météo
- 21h00 Confiance aveugle
- 23h00 ALBERTA CE SOIR
- 23h30 Cinéma: La rose et la flèche

**Le petit Guillaume (Olivier Loubry-Daudelin) donnera-t-il encore du fil à retordre à ses parents dans «Jamais deux sans toi»? C'est une nouvelle saison, Pour vous, avant tout!**



## TV5 L'EUROTÉLÉ ★★★★★

### Semaine du 7 au 13 septembre 1991

**Samedi**

- 17h00 Journal télévisé de la S.S.R.
- 17h30 Aventures voyages
- 18h30 L'Euroflash
- 18h33 Sacrée soirée
- 20h10 Vingt-six fois la Suisse
- 21h00 Carré vert
- 21h35 Journal télévisé de TF1
- 22h20 Sacrée soirée
- 23h50 Vingt-six fois la Suisse
- 00h50 Carré vert
- 01h20 Radio France internationale

**Dimanche**

- 17h00 Journal télévisé de la R.T.B.F.
- 17h30 Faut pas rêver
- 18h30 L'Euroflash
- 18h33 L'enfant bleu
- 20h05 Femmes en mouvement
- 20h30 Quand la science mène l'enquête
- 21h30 Journal télévisé de TF1
- 22h15 L'enfant bleu
- 23h50 Femmes en mouvement
- 00h15 Quand la science mène l'enquête
- 01h05 Radio France internationale

**Lundi**

- 17h00 Journal télévisé de FR3
- 17h30 Téléobjectif: Le racisme à l'aube de l'an 2000
- 18h30 L'Euroflash
- 18h33 Le jeu de l'amour et du hasard
- 20h05 Histoire des trains: Trains de France
- 21h00 Expédition pêche: Le Lac St-Jean
- 21h30 Journal télévisé de TF1
- 22h15 Le jeu de l'amour et du hasard
- 23h45 Histoire des trains
- 00h40 Expédition pêche
- 01h10 Radio France internationale

**Mardi**

- 17h00 Journal télévisé de FR3
- 17h30 Envoyé spécial
- 18h30 L'Euroflash
- 18h33 Point de la médecine: Objectif bébé 2
- 19h35 Autant savoir
- 20h00 Jeunes solistes
- 21h00 Télétourisme
- 21h30 Journal télévisé de TF1
- 22h15 Point de la médecine
- 23h15 Autant savoir
- 23h40 Jeunes solistes
- 00h40 Télétourisme
- 01h10 Radio France internationale

**Mercredi**

- 17h00 Journal télévisé de FR3
- 17h30 Temps présent: Dieu que la Suisse est jolie!
- 18h30 L'Euroflash
- 18h33 Le féminin pluriel
- 20h10 Concours musical international Reine Elisabeth de Belgique 1991
- 21h00 Belles et bielles
- 21h30 Journal télévisé de TF1
- 22h15 Le féminin pluriel
- 23h50 Concours musical international Reine Elisabeth de Belgique 1991
- 00h40 Belles et bielles
- 01h05 Radio France internationale

**Jeudi**

- 17h00 Journal télévisé de FR3
- 17h30 Faut pas rêver
- 18h30 L'Euroflash
- 18h33 Du côté de chez Fred
- 19h40 Joseph Kessel
- 20h30 Jean-Sébastien Bach
- 21h30 Journal télévisé de TF1
- 22h15 Du côté de chez Fred
- 23h20 Joseph Kessel
- 00h10 Jean-Sébastien Bach
- 01h05 Radio France internationale

**Vendredi**

- 17h00 Journal télévisé de FR3
- 17h30 Philippines... l'espoir?
- 18h30 L'Euroflash
- 18h33 Mémoires d'un objectif
- 19h30 Dites-moi
- 20h30 Autant savoir
- 21h00 Continents francophones
- 21h30 Journal télévisé de TF1
- 22h15 Mémoires d'un objectif
- 23h10 Dites-moi
- 00h15 Autant savoir
- 00h40 Continents francophones
- 01h10 Radio France internationale

| *Alberta:* | | *Position* |
|---|---|---|
| *Edmonton* | *Shaw Cable* | *35* |
| *Edmonton* | *Vidéotron* | *38* |
| *Saint Paul* | *Northern Cable* | *35* |
| *Red Deer* | *Shaw Cable* | *31* |
| *Medicine Hat* | *Cablev. Medicine Hat* | *18* |
| *Calgary* | *Rogers Cablesystems* | |

# BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT**. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h**. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

## BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, à la salle de conférence au bureau M.D. de Bonnyville. (J.A.)

## EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2e mercredi du mois). (J.A.)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 13h30 à 15h au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, adressez-vous à Fahima, Marie-Hélène ou Germaine, au 428-2625. (J.A.)

Période d'inscription pour l'école Enfantine, prématernelle conçue pour enfant de 3 et 4 ans, dont au moins 1 des parents est francophone. Pour plus d'information ou pour inscrire votre enfant, appelez Sylvianne au 462-2529 (27-9)

Le 8 septembre 1991, les Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge célébreront cent ans d'apostolat dans l'Ouest canadien. En cette occasion, au programme JOUR DU SEIGNEUR, la messe sera télévisée de la Cathédrale de St-Paul, Alberta, pour remercier Dieu de ces cent ans d'espérance. Soyez aux écoutes. En ce même jour à 20h, à la salle de l'Immaculée-Conception, il y aura vin et fromage et le lancement du livre "Cent ans d'espérance" ainsi que la participation de la Troupe 2+1 dans une présentation dramatique. Anciens élèves et amis des SASV, soyez les bienvenus! (6-9)

Scouts et guides d'Edmonton, secteur français, période de recrutement (filles et garçons, âgés entre 6 et 14 ans). Soirée d'inscription à la salle communautaire Bonnie Doon (9240 - 93 Rue) le 19 septembre de 19h à 21h. Info: Albert Blanchette au 465-5001 (20-9)

## RIVIÈRE-LA-PAIX

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)

Réunion mensuelle du conseil de l'ACFA régionale de St-Paul, le deuxième mardi de chaque mois à 19h30 au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)

Brunch communautaire au centre culturel de 2e dimanche de chaque mois. Info: 645-4800

## CALGARY

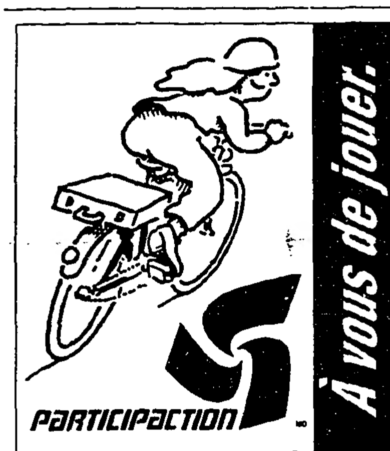
L'Association des scouts et guides de Calgary (secteur français) tiendra sa soirée d'inscription le mercredi 18 septembre à 19h au sous-sol de l'église Sainte-Famille (1719-5e Rue S.O.) Info.: Roseline Cyr au 274-0463 après 18h. (20-9)

## PROVINCIAL

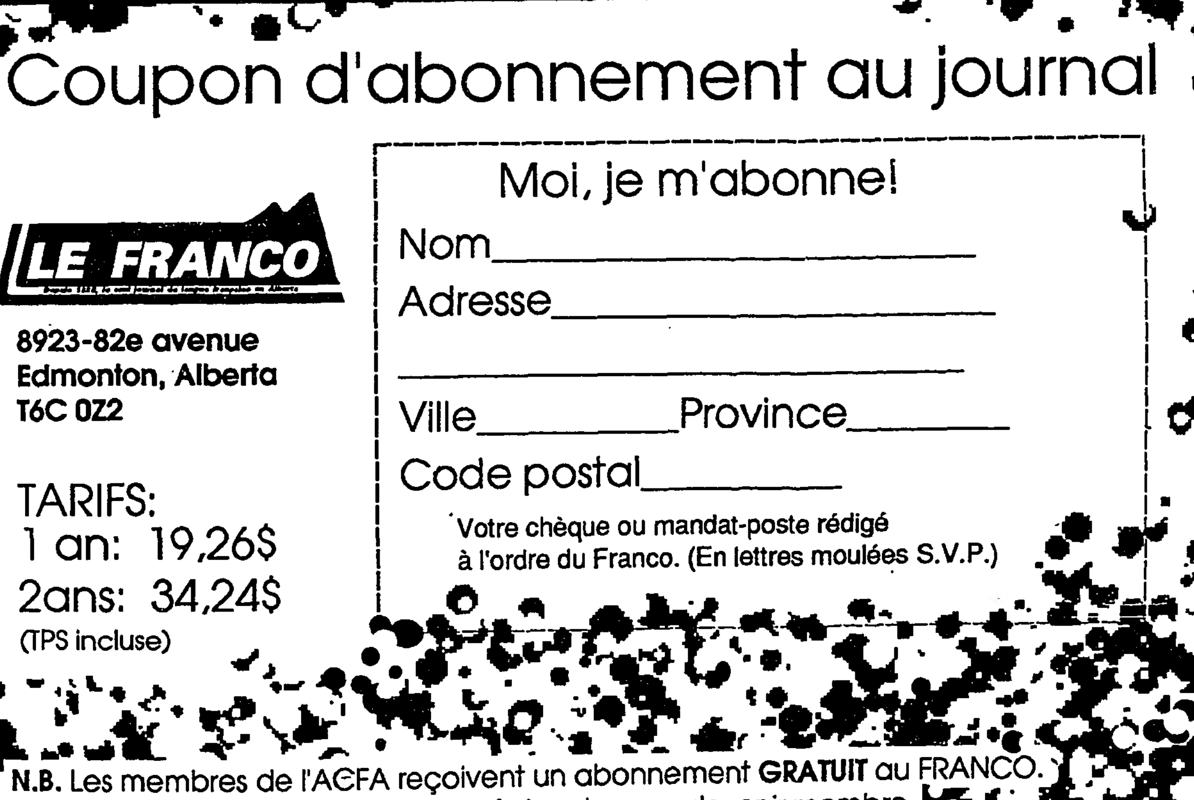
La Société généalogique du Nord-Ouest accepte maintenant les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Pour plus d'information, appelez Georgette Brodeur au 489-8864. (J.A.)

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 à 4 ans dont au moins un des parents est francophones. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934










# PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
**Tarifs:** 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
**Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement:** chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi.
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
**Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2**

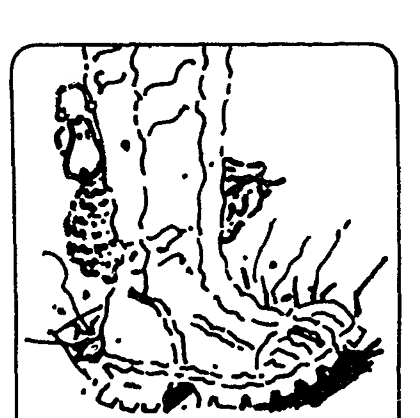
## EDMONTON

Dame avec expérience pour faire ménage de semaine et grand ménage d'automne. Référence disponible. Appelez Lucienne au 437-7241 (20-9)

Recherche gardienne pour 2 enfants (7 mois et 2 ans) pour les après-midi. Appelez Danielle au 465-9920 (après 17h) (6-9)

Leçons de piano, Mme Champagne-Leier, A.R.T.C R.M.T. A.M.T.A. piano, théorie, l'histoire de musique LAPERLE, 18038 - 96 Rue, Edmonton, Tél.: 487-9302 (27-9)

**Le Franco 465-6581**





**PRIÈRE AU ST-ESPRIT**

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée). G.L.

# CARTES D'AFFAIRES




MARCEL BLAIS


PAUL BLAIS







## Canola...

...suite de la page 14

en graisses saturées et les préoccupations croissantes que suscitent les maladies cardiaques motivent le remplacement des graisses animales traditionnelles par le canola. Le gouvernement et le secteur privé pakistanais manifestent donc beaucoup d'intérêt pour la transformation et la commercialisation de l'huile de canola.

Dans quatre villages, les chercheurs ont créé des centres de distribution qui offrent des semences de haute qualité aux agriculteurs et les encouragent à adopter des variétés améliorées de blé, de maïs, de pois chiches et d'arachides.

«Les réalisations techniques du projet sont certes impressionnantes, déclare M. Dueck, mais la transmission des connaissances et du savoir-faire canadiens aux agriculteurs et aux chercheurs locaux promet d'en être la plus importante retombée. La formation et le soutien technique assurés grâce au projet permettent aux Pakistanais de prendre en main à long terme la recherche agricole au profit des cultivateurs barani.»

## Étiquetage...

...suite de la page 11

qui ne présentent pas d'allégation seraient sans doute désavantagés, surtout s'ils doivent soutenir une vive concurrence.»

Aux États-Unis, l'étiquetage nutritionnel de tout aliment transformé est obligatoire. En outre, cette obligation s'applique à 20 variétés communes de fruits et de légumes crus ainsi qu'au poisson entier. Selon Agriculture Canada, l'étiquetage de produits primaires accroîtra la capacité concurrentielle des producteurs canadiens.

«La loi américaine sur l'étiquetage de la viande et de la volaille ne sera probablement pas adoptée avant 1993, précise Randy Meltzer, agente de développement des marchés à la Direction générale du développement agro-alimentaire d'Agriculture Canada. «Voilà une bonne occasion pour le secteur canadien de conquérir une part du marché.»

«Moins l'industrie tardera à adopter l'étiquetage nutritionnel, explique-t-elle, plus elle aura de possibilités d'attirer des consommateurs fidèles qui n'abandonneront pas facilement le produit canadien au profit du produit américain.»

Les nouvelles dispositions relatives à l'étiquetage permettent de changer l'image de certains produits.

«Des produits comme les oeufs, le fromage et la viande, qui ont souffert d'un problème d'image depuis quelques années en raison de leur teneur en cholestérol ou en matières grasses, pourront se tailler une meilleure place auprès des consommateurs grâce à la modification de la réglementation canadienne, conclut M. Massong. On peut, sans mentir, présenter tous ces produits comme étant de bonnes sources d'éléments nutritifs essentiels quand ils font partie d'un régime équilibré.»






*Le prix d'excellence GM : un geste qui témoigne de la qualité de la manutention et de l'expédition des voitures par le CN.*